



CHEVIER

# L'AVENIR DU NORD

1897-1934

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-HUITIEME ANNEE; NUMERO 47.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 23 NOV. 1934

## A propos de l'enquête sur l'électricité

Devant le dangereux mouvement, que les diverses interprétations des déclarations faites à l'enquête sur l'électricité ont provoquées, l'honorable M. Taschereau, a cru qu'il était de son devoir de rassurer l'opinion publique sur les fins que poursuit la Commission Lapointe. Pour cela, il a fait une déclaration à la presse, qui est d'autant plus importante qu'une grande partie de l'épargne nationale est en jeu dans le déséquilibre économique causé par la mauvaise interprétation de certains témoignages, devant la Commission de l'électricité. Voici, textuellement reproduite, la déclaration du premier ministre:

"Les attaques actuelles contre nos compagnies de services publics ont eu le résultat prévu: leurs porteurs d'obligations et leurs actionnaires deviennent nerveux et veulent jeter leurs valeurs sur le marché. Par les temps difficiles que nous traversons, ce serait un désastre. Je reçois des appels de veuves, d'administrateurs de successions, de communautés religieuses me demandant que faire, car ils ont placé dans ces compagnies des millions, parfois tout leur avoir, les économistes de toute une vie de travail, l'avenir de leur famille. Je les prie de ne pas s'émouvoir. Si le résultat de l'enquête Lapointe est de rajuster les taux, cette commission, j'en suis sûr, mettra fin à une campagne qui ébranle, à tort ou à raison, la confiance du public, si nécessaire à toute entreprise financière.

Qu'on soit sûr également que le gouvernement verra à protéger les capitaux et l'épargne populaire. J'ai la ferme confiance que les dirigeants de la campagne actuelle n'ont nullement le désir de ruiner ni nos institutions, ni notre population.

"A tous je dis de prendre confiance et de ne pas prendre peur. Qu'on garde ses bonnes valeurs, elles ne courent aucun danger".

A ce propos, M. René Garneau fait, dans le *Canada*, les commentaires qui suivent:

"La qualité la plus nécessaire peut-être à un chef d'Etat est cette sensibilité aux mouvements divers et quelquefois involontaires de son peuple, qui lui dicte les mots et l'attitude qu'il faut pour empêcher l'opinion de s'égarer dans de fausses directions et enrayer au moment opportun ces poussées d'affolement qui risquent de compromettre gravement l'équilibre économique d'une nation.

"Le premier ministre de la province a donné hier une belle preuve de l'intelligence qu'il a des conséquences désastreuses que peut avoir cette sorte de mouvement d'opinion, en faisant aux journaux la déclaration que l'on sait sur la position en Bourse des valeurs de l'électricité dont certains veulent se débarrasser dans la crainte où ils sont que la Commission Lapointe conclue contre les compagnies.

"Deux choses ressortent de la déclaration de M. Taschereau. C'est d'abord qu'il importe de ne pas s'émouvoir à cause des commentaires et des interprétations diverses qu'un grand nombre de gens qui lisent à peu près les journaux, répandent autour d'eux sur la valeur propre des témoignages de toute sorte qu'on a rendus devant la Commission. Il ne faut pas bouleverser tout l'ordre économique de la province pour les paroles imprudentes de quelques exaltés qui sont d'autant plus dangereux que l'on ne peut mettre leur bonne foi en doute. L'autre conclusion que l'on peut tirer de la déclaration du premier ministre, c'est que quel que soit le rapport de la Commission Lapointe et quelle que soit la décision que le gouvernement prenne au sujet de la génération et de la distribution de l'électricité chez nous, celui-ci verra à ce que tous les droits légitimes et tous les intérêts justifiables soient respectés dans leur intégrité.

"M. Taschereau a reçu de nombreuses lettres venant des administrateurs de communautés religieuses, des veuves, des gérants de successions qui ont des valeurs d'industrie électrique et qui lui demandaient d'intervenir pour que leurs biens ne fussent pas irrémédiablement perdus.

Sans préjuger en quoi que ce soit de la décision de la Commission, M. Taschereau devait aux épargnants et aux capitalistes de la

province de les sauver d'une panique généralisée. Les six cent millions de dollars qui constituent le capital de nos industries d'électricité représentent une bonne part de la fortune nationale. Nous sommes encore en régime capitaliste, personne n'a le droit d'attenter sous de vains prétextes à la fortune d'autrui. Et si inconsciemment des gens bien intentionnés, nous n'en doutons pas, s'aventurent jusque-là, c'est le devoir de l'Etat de s'opposer énergiquement à leur entreprise. En rédigeant sa déclaration aux journaux hier, M. Taschereau a fait son devoir et son geste comptera pour beaucoup dans la confiance que le peuple lui marquera encore une fois quand il aura à juger les actes de son chef."

## UN ETAT DE CHOSE ETONNANT

Certaines statistiques, publiées récemment par le ministère de l'Industrie et du Commerce, sont toute une révélation pour le profane. Elles indiquent, en effet, que nous achetons à l'étranger pour des millions de dollars de denrées que nous devrions produire chez nous en abondance.

La liste complète de ces produits, bien qu'elle soit intéressante à consulter, ne saurait entrer dans le cadre de cet article. Qu'il nous suffise de citer, par exemple, des pommes, des légumes de tous genres, des conserves alimentaires, des grains et produits farineux, du poisson, etc.

Cette anomalie peut avoir deux causes: nos producteurs ne savent pas profiter du marché domestique, ou notre population ne comprend pas assez l'importance d'acheter des produits canadiens. De toute évidence, nos producteurs, et les fermiers particulièrement, manquent d'organisation. On le remarque surtout à la période des récoltes où la plupart des magasins de comestibles ne vendent presque pas de produits locaux. Récemment, par exemple, le cas des pommes attirait notre attention. On sait que non loin d'ici on récolte des pommes d'excellente qualité. Presque partout, dans nos magasins, on ne met en vente que des pommes de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Ecosse et même de la Californie. Nous avons déjà mentionné aussi le cas de conserves alimentaires de fabrication locale que l'on peut trouver dans notre province. Si nos agriculteurs voulaient s'unir, ils pourraient s'assurer une meilleure part du marché domestique et accroître leurs revenus d'autant. Les pouvoirs publics devraient aussi contribuer à aider l'organisation de la vente de nos produits agricoles, stimuler la petite industrie et, dans notre province, celle de la mise en conserve surtout.

Le public devrait aussi faire sa part. Si partout l'on voulait accorder la préférence aux produits canadiens, l'on contribuerait à assurer du travail à des milliers de personnes. Rappelons ce que disait récemment à ce sujet l'honorable M. Taschereau, premier ministre: "Québec achète et consomme considérablement. Aussi, notre province offre-t-elle l'un des plus riches marchés du pays. Il est donc opportun d'attirer l'attention de notre population sur le mouvement lancé en faveur des produits de chez nous et de l'inviter à en acheter chaque fois que cela est possible.

"D'ailleurs n'est-ce pas un devoir patriotique pour tous et chacun? Le problème du chômage est l'un des plus graves de l'heure présente. Il faut nécessairement que chacun aide les autorités à le régler dans le plus bref délai. Dès que la demande augmente, la production augmente également. En un mot, achetons des produits canadiens et le chômage diminuera d'autant.

"Et moins la population chôme, plus l'argent circule. Le cercle s'élargit alors davantage, de jour en jour, et bientôt l'on constate que la situation est de nouveau normale. Plus donc nous achèterons des produits canadiens, plus nous créerons de l'emploi."

Pratiquer l'achat chez nous d'une manière intelligente, c'est d'abord accorder la préférence aux produits locaux, c'est-à-dire encourager l'agriculture, l'industrie et le commerce de la région qu'on habite.

## MORT DU DOCTEUR GASTON SMITH

Le rythme de la vie est fait de sourires et de tristesses.

Durant une longue suite d'années, un foyer est ensoleillé et sans deuil, puis, l'heure sonne où la mort vient assombrir ce bonheur par les douloureuses séparations et les cruels adieux qui détruisent à jamais la plénitude des joies familiales.

Ce malheur vient de s'abattre sur la famille du docteur Gaston Smith, de L'Original (Ont.). Après quarante-neuf ans d'une laborieuse carrière médicale, resté magnifiquement jeune de cœur malgré ses soixante-quinze ans, souriant encore à la vie, le docteur Gaston Smith vivait heureux avec son épouse, entourés tous deux de l'amour de leur dix enfants et de leurs nombreux petits-enfants, quand, saisi par une maladie fatale, il lui a fallu quitter la vie qui lui avait été si douce et si bonne. Samedi soir dernier, se rendant compte de la gravité de son état, il laissa échapper ces paroles navrantes: "Je crois bien que je vais vous laisser!" Dieu seul sait ce qu'il y avait dans ces paroles, de brisure, de sanglots refoulés au fond de son cœur, de larmes amères qu'alliaient faire jaillir la séparation et l'adieu qu'elles annonçaient.

Le lendemain matin, le docteur Gaston Smith rendait son âme à Dieu, après avoir béni sa femme et ses enfants. Il avait reçu les derniers sacrements et fut assisté à sa dernière heure par M. l'abbé Milard, curé de L'Original.

Sa mort cause de profonds regrets à L'Original et dans le comté de Prescott où il a passé quarante-sept années de sa vie. On déplore aussi sa disparition partout où l'on a connu cet homme d'une incomparable bonté, généreux, discret, délicat, plein de mansuétude et si hospitalier. Le docteur Gaston Smith fut le type parfait du médecin de campagne dévoué, charitable, désintéressé. Instruit, éclairé, il exerçait consciencieusement sa dure mais pourtant chère profession. Après avoir été l'ami et le conseiller de tout le monde, il laisse un grand vide dans la région où, surtout, ont rayonné, durant un demi-siècle, la bonté de son cœur, les lumières de sa science médicale, le charme de son esprit, l'amabilité de son noble caractère. Comme, il a été touchant d'entendre son éloges, nous pourrions dire son oraison funèbre, sur toutes les lèvres, surtout chez les jeunes pour qui il fut toujours si affable et serviable!

En dehors de ses devoirs professionnels, le docteur Gaston Smith n'a vécu que pour sa famille. Sa femme, compagne discrète et dévouée de sa vie de labeur, ses dix enfants et ses nombreux petits-enfants ont connu au cher foyer paternel de L'Original le bonheur et les joies exquises d'une admirable vie de famille.

Le docteur Gaston Smith, esprit cultivé, artiste et musicien à ses heures, était un homme de foi que le mystère de l'au-delà ne faisait pas trembler. Il était un chrétien sincère et convaincu: sa vie digne et intégrée en témoigne.

Son âme est retournée à Dieu. En Lui elle trouvera le grand repos dans le parfait bonheur promis à ceux qui croient.

Que cette pensée console Madame Smith, ses enfants et toute la famille que ce grand deuil plonge dans l'affliction.

LE FRANC

## BIOGRAPHIE

Le dimanche 18 novembre, est décédé à L'Original (Ont.), le docteur Gaston Smith, à l'âge de 74 ans et 11 mois.

Le docteur Gaston-Gustave Smith était né le 26 décembre 1859, à Sault-au-Récollet, du mariage de Gustave Smith et d'Hermine Lepron.

Il fit ses études classiques aux collèges de Sainte-Thérèse, de Rigaud et d'Ottawa; ses études médicales à l'université Laval, à Québec et Montréal. Il fut admis à la pratique de la médecine en 1885. Il exerça d'abord sa profession à Papineauville pendant dix-huit mois, puis à L'Original, Ont., où il s'établit en mars 1887 et à toujours vécu depuis.

En septembre 1887, il épousa Augustine McKay, de Papineauville, qui lui surviva ainsi que dix enfants: Henri, avocat, de Toronto; Paul, de Montréal; Hermine, Mme Jules-Edouard Prévost, de Saint-

Jérôme; Charles, médecin, de Montréal; Jeanne, Mme R. O'Donnaghu, de New-York; Jacqueline, Mme Philippe Beaudoin, de Hawkesbury; Emmeline, Mme J. O'Donnaghu, de Brooklyn, E. U.; Jean, de Rouyn; Gabrielle, de L'Original; Madeleine, Mme Rémi Poulin, de Rouyn.

Le docteur Gaston Smith laisse vingt-trois petits-enfants et une soeur Mme Elzèbert Roy, d'Ottawa.

Il était le beau-frère de Mme Sévère Lavolette et l'oncle de Mlle Marie Hilman, de Saint-Jérôme.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie auxquelles nous joignons les vives condoléances de *L'avenir du Nord*.

## LES OBSEQUES DU DOCTEUR GASTON SMITH

Les obsèques du docteur Gaston Smith ont eu lieu à L'Original (Ont.) mercredi, au milieu d'une immense foule de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite au domicile du docteur Smith par M. l'abbé Milard, curé de L'Original.

Le deuil était conduit par M. Henri Smith, Dr Charles Smith, MM. Paul Smith et Jean Smith, fils du défunt; l'honorable Jules-Edouard Prévost, sénateur, le docteur Philippe Beaudoin, J. O'Donnaghu, Rémi Poulin, ses gendres; Léandre, Henri, Paul, Pierre Prévost, Louis Beaudoin, Jacques, Guy Smith, ses petits-fils; le lieutenant-colonel E. McKay, Edouard Smith, ses neveux.

Les porteurs étaient: le juge Constantineau, M. Elie Bertrand, député, MM. Conrad Dubois, maire de L'Original, Alexandre Chatelain, Dr Euclide Longpré, Victor Bélanger.

Le service religieux fut célébré par M. l'abbé Jacques Papineau, vicaire à la cathédrale de Montréal, neveu du docteur Smith. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Cléophas Pigeon, de Montréal, et Jean-Louis Chartrand, du collège de Sainte-Thérèse.

Parmi les prêtres présents se trouvaient: le Rév. Père Giles Marchand, recteur de l'Université d'Ottawa; le Rév. Père Deschamps, du collège de Rigaud; l'abbé Baron, du collège de Sainte-Thérèse; l'abbé Amédée Allard, du séminaire de Philosophie de Montréal; l'abbé Joseph Pilon, ancien curé de L'Original; l'abbé Milard, curé et l'abbé Roy, vicaire, de L'Original; l'abbé Chamberland, curé de Montebello; les abbés Jean Desjardins et A. Kemp, de l'archevêché d'Ottawa; les abbés Guindon, curé, et Caron, vicaire, de Hawkesbury; l'abbé J.-J. Desjardins, curé de Vankleek-Hill; l'abbé Scantland, curé de Perkins; l'abbé Laniel, curé d'Alfred; l'abbé D. Carrière, curé d'Alber (Ver.) E.U.; l'abbé Julien, de Montréal; l'abbé P.-E. Brunet, de Fassett; l'abbé J.-G. Vermette, de Sainte-Thérèse.

Pendant la messe du chant fut exécuté à l'offertoire par M. Joseph Fortier, protonotaire, de Saint-Jérôme, et à la fin, par M. Jean-Charles Marchand, avocat, de Saint-Jérôme, et le magistrat Labrosse. L'orgue fut touché par M. Charles-Edouard Marchand, de Saint-Jérôme, et par M. Alfred Mignault, de Montréal. Ce dernier joua, au Sanctus, "L'Adieu", pièce composée en 1884 par M. Gustave Smith, père du docteur Gaston Smith.

Une voiture chargée de fleurs escortait le char funèbre.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigea vers le cimetière de Hawkesbury, où eut lieu l'inhumation des restes mortels du regretté défunt. M. l'abbé Milard, curé de L'Original, récita les dernières prières sur sa tombe.

Dans le cortège et dans l'assistance à l'église, nous avons remarqué: l'honorable Louis Côté, sénateur, le juge C.-G. O'Brian, M. Aurélien Bélanger, député, le magistrat Raoul Labrosse; d'Ottawa: le colonel W.-B. McLaughlin, M. E. Gallagher, MM. C.-A. Séguin, avocat, Joseph McKay, Jean Genest, avocat, Capitaine Rodolphe Dupuis; de Hull: le Dr L. Genest, le lieutenant-colonel R. de Salaberry, R. Brunet, J.-A. Pilon; de Montréal: le Frère Martial, E.C., les docteurs Maurice Lynch, Jules Prévost, Charles Hébert, Remus Laurendeau, Arthur Magnan, C. Timm, Ernest Chausse, Lucien Gélinas, Dr Saint-Jacques; MM. A.-L. Grothé,

## LA QUESTION DE LA SARRE

On parle beaucoup du territoire de la Sarre depuis quelque temps. Il ne manque pas de gens pour se demander de quoi il s'agit.

Voici en gros l'exposé du problème: Au traité de Versailles de 1919, le territoire de la Sarre — qui n'est pas grand, mais qui recouvre des mines de charbon d'une valeur incalculable — a été placé sous le contrôle de la Société des Nations pour quinze ans. A la suite de ce laps de temps, un plébiscite devait régler le sort politique de ce territoire; les habitants décideraient librement de leurs destinées, soit pour le maintien du *statu quo*, soit pour le retour à l'Allemagne, soit enfin pour l'annexion à la France. (La Sarre étant pays de frontière).

Avant 1815, la Sarre était française. A la chute de Napoléon, ce bassin charbonnier, dont on savait déjà la valeur, fut attribué à la Prusse. Il est à peine besoin d'indiquer que les souvenirs de l'occupation française sont complètement éteints chez les Sarrois de souche authentique, qui d'ailleurs ont été submergés par une immigration allemande considérable. Cette "prussianisation" de la Sarre est un fait important: bien que la majorité des habitants soient catholiques, étant venus de la Prusse rhénane où le catholicisme est bien établi, il est hors de conteste qu'une grosse majorité des Sarrois actuels, peut-être 90 pour cent, voteront pour un rattachement politique avec l'Allemagne. Les gouvernements de Berlin, depuis quinze ans, n'ont rien négligé pour préparer un plébiscite qui leur fut favorable. On pense bien que l'avènement d'Hitler n'a pas suspendu cette propagande. Bien au contraire: depuis deux ans, des agents hitlériens ne cessent d'agiter la population, de la fanatiser ou de la menacer, selon qu'on s'adresse à des Sarrois pro-allemands ou à des Sarrois partisans du *statu quo* ou de l'annexion à la France. La commission de la S. D. N., dirigée par un Australien, M. Knox, semble avoir laissé carte blanche aux nazis pour l'organisation de leur propagande.

Le point inquiétant en tout cela, c'est que la France a depuis 1919 la propriété des charbonnages sarrois, qui lui furent attribués en compensation des dommages causés par les Allemands aux mines de charbon des régions occupées. Le traité de Versailles a prévu la possibilité d'un plébiscite favorable à l'Alle-

maigne. En ce cas, le gouvernement allemand pourrait racheter le sous-sol en indemnisant la France. On voit tout de suite l'imbroglio que peut amener la date du 13 janvier prochain, jour fixé pour la tenue du plébiscite.

Mais le plus grand méfait du haut tarif, c'est d'ouvrir la porte à toute sorte d'abus. La présente enquête fédérale l'a suffisamment prouvé. Certaines industries qui ont réussi à faire diminuer les importations se sont organisées en cartels et ont tout le loisir voulu pour exploiter le consommateur et l'ouvrier. On a mentionné, par exemple, la combine du fer-blanc. Il en existe une seule fabrique au Canada. Mais, comme le gouvernement a décrété des taxes prohibitives sur cette marchandise, personne ne peut songer à l'importer. On doit bon gré mal gré s'approvisionner à la manufacture canadienne. Celle-ci en profiterait pour vendre de la marchandise de qualité inférieure à des prix exorbitants tout en ne payant que des salaires de famine. C'est certes pas le seul cas du genre. On serait surpris énormément si l'on savait les abus auxquels les hauts tarifs ont donné lieu.

Les tarifs élevés font le bonheur des trustards et des gros intérêts en général. Pour le peuple, ils sont une calamité. Souhaitons que les hommes d'Etat comprennent enfin leur erreur et voudront bien protéger les intérêts du consommateur avant ceux des monopoles.

Le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, agissant de concert, procéderaient dans quelques jours au relevé annuel du bétail gardé sur les fermes du Canada. Dans la province de Québec, des cartes-questionnaires seront distribuées au cours de la semaine du 25 novembre par le personnel enseignant des écoles rurales à tous les élèves qui en feront remise à leurs parents. Ceux-ci seront priés de les remplir le plus exactement possible et de les retourner à l'institutrice ou l'instituteur de leur localité pour le vendredi, 30 novembre, ou le plus tôt possible après cette date afin de ne pas retarder le travail de compilation qui suivra la réception des réponses.

"C'est grâce aux renseignements obtenus par ce relevé annuel que les autorités du pays peuvent aviser aux mesures à prendre pour mieux organiser la production et la distribution de celle-ci", a déclaré l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'agriculture de Québec, en annonçant la tenue de ce prochain relevé.

Jusqu'à date, les cultivateurs de cette province ont montré chaque année un empressement de plus en plus grand à nous procurer les détails demandés, et nous sommes persuadés qu'ils ne feront pas moins bien cette fois-ci."

Nous ajouterons que le timide et touffu parfois dans un état de mauvais vouloir, d'oppression ignorante. Ajoutons encore, au risque d'affaiblir la pensée pourtant si forte et si claire du confrère parisien, que le timide est d'une nature très complexe, et que c'est bien mal le comprendre que de le classer, après le plus superficiel des examens, dans la catégorie des gens marqués au coin de l'hébété et de la stupidité.

A bien des timides intelligents et pleins de cœur, au fond très sensibles et très délicats, il n'aura manqué qu'une parole d'encouragement, que l'appui d'une amitié sincère et désintéressée, le petit mot qui réconforte et qui enthousiasme, au lieu du mépris des ignorants qui se hissent sur la pointe des pieds pour être vu, au lieu de l'indifférence de quelque beau fantoche conscient de tout l'esprit qu'il n'a point et inconscient de toute la balourdise dont il n'arrive pas à se départir.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

## LE MEILLEUR REMEDE

Le nouveau premier ministre de France, M. Pierre-Étienne Flandin, veut s'attaquer énergiquement à la dépression et il estime que le meilleur remède c'est de libérer le commerce des entraves tarifaires.

C'est un peu la même opinion qui prédomine partout aujourd'hui. Seuls quelques politiciens obtus, opportunistes ou intéressés s'obstinent à ne pas vouloir reconnaître que la crise aura vécu le jour où les échanges commerciaux entre les différents pays deviendront plus actifs. Les tarifs élevés paralysent le commerce international. Conséquemment, ils affectent l'industrie et l'agriculture.

Mais le plus grand méfait du haut tarif, c'est d'ouvrir la porte à toute sorte d'abus. La présente enquête fédérale l'a suffisamment prouvé. Certaines industries qui ont réussi à faire diminuer les importations se sont organisées en cartels et ont tout le loisir voulu pour exploiter le consommateur et l'ouvrier. On a mentionné, par exemple, la combine du fer-blanc. Il en existe une seule fabrique au Canada. Mais, comme le gouvernement a décrété des taxes prohibitives sur cette marchandise, personne ne peut songer à l'importer. On doit bon gré mal gré s'approvisionner à la manufacture canadienne. Celle-ci en profiterait pour vendre de la marchandise de qualité inférieure à des prix exorbitants tout en ne payant que des salaires de famine. C'est certes pas le seul cas du genre. On serait surpris énormément si l'on savait les abus auxquels les hauts tarifs ont donné lieu.

Les tarifs élevés font le bonheur des trustards et des gros intérêts en général. Pour le peuple, ils sont une calamité. Souhaitons que les hommes d'Etat comprennent enfin leur erreur et voudront bien protéger les intérêts du consommateur avant ceux des monopoles.

Le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, agissant de concert, procéderaient dans quelques jours au relevé annuel du bétail gardé sur les fermes du Canada. Dans la province de Québec, des cartes-questionnaires seront distribuées au cours de la semaine du 25 novembre par le personnel enseignant des écoles rurales à tous les élèves qui en feront remise à leurs parents. Ceux-ci seront priés de les remplir le plus exactement possible et de les retourner à l'institutrice ou l'instituteur de leur localité pour le vendredi, 30 novembre, ou le plus tôt possible après cette date afin de ne pas retarder le travail de compilation qui suivra la réception des réponses.

"C'est grâce aux renseignements obtenus par ce relevé annuel que les autorités du pays peuvent aviser aux mesures à prendre pour mieux organiser la production et la distribution de celle-ci", a déclaré l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'agriculture de Québec, en annonçant la tenue de ce prochain relevé.

Jusqu'à date, les cultivateurs de cette province ont montré chaque année un empressement de plus en plus grand à nous procurer les détails demandés, et nous sommes persuadés qu'ils ne feront pas moins bien cette fois-ci."

Nous ajouterons que le timide et touffu parfois dans un état de mauvais vouloir, d'oppression ignorante. Ajoutons encore, au risque d'affaiblir la pensée pourtant si forte et si claire du confrère parisien, que le timide est d'une nature très complexe, et que c'est bien mal le comprendre que de le classer, après le plus superficiel des examens, dans la catégorie des gens marqués au coin de l'hébété et de la stupidité.

A bien des timides intelligents et pleins de cœur, au fond très sensibles et très délicats, il n'aura manqué qu'une parole d'encouragement, que l'appui d'une amitié sincère et désintéressée, le petit mot qui réconforte et qui enthousiasme, au lieu du mépris des ignorants qui se hissent sur la pointe des pieds pour être vu, au lieu de l'indifférence de quelque beau fantoche conscient de tout l'esprit qu'il n'a point et inconscient de toute la balourdise dont il n'arrive pas à se départir.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

En bref, grattez le timide, vous trouverez très souvent, sous une mince couche d'aigreur, assez explicable d'ailleurs, un homme consciencieux qui ne se laisse pas emballer, quelquefois même un observateur subtil et un érudit; grattez, au contraire, le fanfaron et vous n'y trouverez, ô pauvreté! que vanteries et bluff, incompetence et suffisance.

## LE TRAVAIL FEMININ

Nous sommes d'avis qu'il faut tout mettre en oeuvre pour assurer l'avenir de la jeunesse. La situation lamentable dans laquelle se trouvent les jeunes chômeurs a quelque chose de pathétique. Les suggestions pour rétablir l'équilibre social ne manquent pas. Et parmi celles-ci, le contrôle du travail féminin est certainement l'une des plus pratiques. Mais il ne faudrait pas, par un zèle trop empressé, affaiblir une bonne cause. On a évidemment exagéré avec le travail féminin. On l'a trop généralisé. L'éducation que l'on donne à la jeune fille n'est pas la moindre cause de l'éloignement de la femme de ses premiers devoirs. On ne donne pas impunément à toute une génération féminine le même enseignement qu'aux jeunes gens, sans brouiller les valeurs sociales. Quand une jeune fille possède la même instruction — la même dans le sens d'identité complète — que le jeune homme, elle est son égale au point de vue social et elle peut légitimement aspirer à toutes les fonctions occupées par les hommes. L'en premier, c'est se rendre ridicule. La jeune fille a alors raison de se retourner vers nous et de nous demander: "Mais puisque vous ne voulez pas que je devienne la concurrente de l'homme, pourquoi m'avez-vous donné une instruction égale, pareille, identique à la sienne?" D'autre part, nous ne ferons pas disparaître le travail féminin en entier sans causer des injustices criantes. — (Le Droit, Ottawa)

Nous sommes d'avis qu'il faut tout mettre en oeuvre pour assurer l'avenir de la jeunesse. La situation lamentable dans laquelle se trouvent les jeunes chômeurs a quelque chose de pathétique. Les suggestions pour rétablir l'équilibre social ne manquent pas. Et parmi celles-ci, le contrôle du travail féminin est certainement l'une des plus pratiques. Mais il ne faudrait pas, par un zèle trop empressé, affaiblir une bonne cause. On a évidemment exagéré avec le travail féminin. On l'a trop généralisé. L'éducation que l'on donne à la jeune fille n'est pas la moindre cause de l'éloignement de la femme de ses premiers devoirs. On ne donne pas impunément à toute une génération féminine le même enseignement qu'aux jeunes gens, sans brouiller les valeurs sociales. Quand une jeune fille possède la même instruction — la même dans le sens d'identité complète — que le jeune homme, elle est son égale au point de vue social et elle peut légitimement aspirer à toutes les fonctions occupées par les hommes. L'en premier, c'est se rendre ridicule. La jeune fille a alors raison de se retourner vers nous et de nous demander: "Mais puisque vous ne voulez pas que je devienne la concurrente de l'homme, pourquoi m'avez-vous donné une instruction égale, pareille, identique à la sienne?" D'autre part, nous ne ferons pas disparaître le travail féminin en entier sans causer des injustices criantes. — (Le Droit, Ottawa)

Nous sommes d'avis qu'il faut tout mettre en oeuvre pour assurer l'avenir de la jeunesse. La situation lamentable dans laquelle se trouvent les jeunes chômeurs a quelque chose de pathétique. Les suggestions pour rétablir l'équilibre social ne manquent pas. Et parmi celles-ci, le contrôle du travail féminin est certainement l'une des plus pratiques. Mais il ne faudrait pas, par un zèle trop empressé, affa

# CHRONIQUE

## LES LIENS DE L'AME

Quand l'enfant naît, père et mère se penchent à l'entour sur son berceau, tâchant à découvrir, dans les traits imprévisibles du fils ou de la fille de leur attente, quelque ressemblance à leur image. Les liens du sang sont là — la nature ! — créateurs à leur tour d'illusions douces autant qu'irréelles. Les fronts s'embuent de latente satisfaction. Une vie s'est détachée de l'arbre qui l'a portée. La joie l'a cueillie.

Que sera cependant, à son zénith, cette vie à son aurore ? L'inquiétude et le rêve se dessinent dès lors et s'entreperdront — idéal ! — jusqu'à ce que se soient forgés, jour à jour, lentement, indissolublement, les liens de l'âme par quoi la race des fils perpétuera le souffle des ancêtres. L'éducation devient ainsi un second enfantement. Et la transmission de la vie n'aura été que le prélude de la transmission de l'âme. N'ayons de cesse que cette double maternité ne s'opère en nous et par nous.

Au hasard de mes trop rares lectures, j'ai retrouvé, qui s'offraient à moi comme un immuable sujet de méditation, les quelques conseils pratiques que j'ai cru devoir reproduire ici. Ils sont de Mgr Dupauloup. L'autorité du vénérable éducateur que son enseignement, d'Orléans domine à son enjambement, dans un temps où la famille elle-même n'échappe pas au relâchement des mœurs, une actualité plus vivante que jamais. A nous de nous en inspirer.

... tilles, on s'amuse de leur gracieuses impertinences, et on ne veut pas prévoir que ces enfants de cinq à six ans en auront bientôt vingt et trente, et qu'ils feront peut-être payer cher à leurs parents le bonheur de les avoir gâtés !

"Courbez la tête de votre fils et le soumettez dans sa jeunesse; châtiez-le sévèrement tandis qu'il est enfant, de peur qu'il ne s'endurcisse et ne veuille plus vous obéir, et qu'alors il ne devienne la douleur de votre âme. (Ecl. XXX, 12)

"La fermeté dans l'éducation consiste principalement en ceci: 1° — Ne laissez jamais mépriser son droit. On peut pardonner les fautes de légèreté, d'imadversité, et même des fautes plus graves; mais les manques de respect, les fautes contre l'autorité, jamais.

2° — Ne jamais laisser commettre une faute, quelque pardonna-belle qu'elle soit, sans que l'enfant soit au moins paternellement, mais sérieusement averti de sa faute, et si cette faute est considérable, l'enfant doit être non seulement averti, mais gravement réprimandé, môme quand on ne le punit pas.

3° — Ne jamais céder par faiblesse aux caprices et aux importunités des enfants. Il faut qu'ils sachent et qu'ils comprennent bien que, quand l'autorité a décidé, il n'y a plus qu'à se soumettre.

"Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"L'éducation est avant tout une oeuvre de respect et d'autorité; la fermeté y est donc indispensable.

"La fermeté dans l'éducation, c'est la force personnelle et morale; la force d'esprit et de caractère. Ce n'est ni le ton de la voix, ni la grandeur de la taille, ni même l'âge et la science, ni surtout les punitions et les menaces qui donnent l'autorité: ce qui la donne et ce qui la soutient, c'est une trempe d'âme égale et ferme qui se possède et se gouverne toujours, et par là se montre digne de gouverner et de posséder les autres.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

"Que faudrait-il donc faire? Il faudrait réfléchir, prévoir, agir avec fermeté, avec suite: c'est là ce qui coûte. On va au jour le jour; on n'a qu'à souffrir des enfants de cinq à six ans: ils sont aimables, on rit de leurs défauts et de leurs gen-

... Cette citation, un peu longue, eût été l'affaiblir que de l'abrégé. Je songe aux trop nombreuses mères qui leur légèreté, leur goût du monde ou des plaisirs poussent à confier leurs enfants par la chair aux soins d'une voisine complaisante ou de domestiques indifférents.

"Je ne parle pas ici de celles qu'un triste sort oblige à quitter chaque matin un foyer qui, sans leur travail, serait sans feu ni pain. Celles-ci, je les plains de tout mon cœur de mère. Leur énergie leur sera rendue en joies. Et je crois encore que leur voix qui, le soir, dans des bras rompus et las, berce le sommeil de leurs tout petits, saura bien, le temps venu, bercer également l'écllosion de l'âme de leurs fils grands dans la précoce adversité.

"Les liens de l'âme sont les plus forts. Que notre pensée aille à eux, d'abord !... MARYSE

Ce 20 novembre 1934

Lorsque Antoine Coypel se préparait à peindre la grande galerie du Palais-Royal, il pria quelques dames de la cour de bien vouloir lui servir de modèles pour représenter des déesses. Quelqu'un, alors, s'avisait de dire:

— Ce grand artiste a commencé par demander une grâce aux gentes dames. Mais c'est lui, maintenant, qui leur en accorde une... car il ne peint que les plus belles.

... Mais il est une fausse fermeté, dit Bossuet: c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. Sans doute il faut que l'autorité soit au fond grave et forte; mais il faut aussi que son action ait toujours quelque chose de doux et de souple. Ne savoir jamais attendre et briser tout d'abord, c'est le plus souvent tout compromettre et se briser soi-même; disons le mot, c'est être faible; car c'est ne pas être maître de soi, ce qui est la plus grande de toutes les faiblesses. Jamais rien par caprice, par humeur, rien par violence ou par emportement; tout par raison, par conscience, par réflexion: telle est la vraie fermeté.

"(...) En un mot, toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond est une fermeté fautive. Toute autorité dont le dévouement n'est pas le principe n'est pas digne de ce grand nom. L'amour doit gagner le cœur des enfants, mais sans les amollir, et la crainte respectueuse doit les retenir, mais sans les rebuter. C'est là le mot de l'éducation.

"Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, c'est de vouloir et de faire vouloir leurs enfants. Combien de fois n'entendons-nous pas dire: Mais il ne veut, il ne voudra pas! Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, pères et mères, sinon pour vouloir avec sagesse et pour faire vouloir avec autorité, commander le bien, défendre le mal avec douceur, gravité, persévérance? On voit les meilleurs parents fléchir sur ce point, et par là même gâter profondément leurs enfants dès le premier âge.

"Or l'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté. Mais les enfants sont si jeunes! dit-on; quel mal y a-t-il à les gâter un peu? Cela est sans conséquence, c'est l'affaire de quelques années. Non, c'est pour la vie. Le jeune homme sera dans un âge plus avancé ce qu'on l'aura fait dans son enfance (Prov. XX, 6)

"Il y a bien des manières de gâter un enfant. On gâte son esprit par l'exagération immodérée des louanges. On gâte son cœur en s'occupant de lui avec excès, en l'adorant, en l'idolâtrant. On le gâte par la mollesse et par l'orgueil; rien ne saurait donner l'idée de ce que peuvent devenir les enfants qui sont ainsi gâtés par de fatales complaisances. Hélas! il faut bien l'avouer, c'est le plus souvent l'orgueil des parents qui excite, qui développe l'orgueil des enfants. Ne suffit-il pas de voir combien sur ce point le bon sens et la droiture d'un père et d'une mère se perdent quelquefois et vont s'égarer dans un aveuglement profond?

SIMPLE CAUSERIE

UNE PATRONNE DELAISSEE

EN MARGE DU 25 NOVEMBRE

Je n'ai connu dans toute ma vie qu'une véritable vieille fille. Il y a longtemps de cela, si longtemps que je crois bien ne pouvoir donner d'elle un portrait très à point. Mais je puis bien tenter de vous la décrire telle que mes yeux d'enfants la virent alors, il y a près de vingt ans passés. Toutes les autres que j'ai connues dans le temps ne méritaient pas à mon avis ce titre flamboyant.

Il y a vingt ans, on faisait des vieilles filles avec des jeunes, car il était de mise alors de coiffer Sainte Catherine à vingt ans. On disait communément: "Georgette, la vieille fille à Napoléon!" ou parfois avec une pointe de malice: "la vieille fille à Pascal ne trouve pas souvent mari!" Le fait en est qu'on se mariait même avant vingt ans, à la suite de fréquentations très courtes et sous le coup de cet enthousiasme qui ne s'arrête pas à des considérations d'argent. Vivre ne coûtait presque rien, s'habiller demandait peu et le mobilier ne comportait jamais de clauses dans le contrat de mariage. On s'aimait: c'était tout. Et riches étaient ceux-là qui leur mariage payé et leur voyage de noces à la ville voisine fini, pouvaient compter sur table la monnaie de dix dollars.

Or, la vieille fille dont je vous parle n'avait pas succombé aux attraits de l'amour. Pourquoi? Personne ne le lui jamais. Les mauvaises langues disaient tout bas qu'elle avait eu jadis un amoureux. Où? Je l'ignore. Était-il beau? Était-il riche? Personne ne pouvait préciser. On ajoutait — toujours très bas — que le galant s'en était allé du soir au matin, sans laisser de ses nouvelles. Joséphine — c'était son nom — en avait ressenti une indignation terrible qui s'était traduite dans les vingt ans qui suivirent par un mépris total des hommes. Elle avait, quand je la connus, exactement quarante-trois ans. Elle paraissait en avoir dix de plus ce qui la rendait aux yeux de l'époque trois fois vieille fille. Elle habitait avec sa mère une petite maisonnette d'où elle ne sortait que pour aller le matin, à la première messe, beau temps ou mauvais temps, et l'après-midi, pour faire des commissions ou une simple promenade, à des heures fixes, avec une régularité d'horloge. Sa vie s'entourait de mystère, comme son passé. Pas de relations sociales. Quelques relations intimes de voisins. Quelques veufs du village avaient bien tenté, par des moyens détournés, de s'approcher d'elle. Ce fut bien en vain car elle détestait les hommes autant qu'elle détestait Satan, et les qualifiait tous de lâches, d'hypocrites, de tout ce que vous voudrez.

Je ne sais trop ce que pensaient ces veufs à faire ainsi la roue autour de Joséphine. D'abord elle se moquait de tout le monde et ne cherchait pas à plaire. Elle s'habillait sans recherche, même sans goût, se coiffait d'une façon ridicule et ne cherchait pas à se rendre agréable. En plus, elle était d'une maigreur décevante: on voyait à travers. La peine, les chagrins d'amours et quelques graves maladies en étaient sûrement les causes. Haute de six pieds, elle portait avec une certaine dose d'ironie, tel un masque au bout d'un pieu, un visage qui ne riait jamais et dont

les traits durs effrayaient. On disait pourtant qu'elle avait été jolie. A l'église elle ne détournait jamais la tête. Elle se plongeait la figure dans son rituel, un gros livre de messe aussi gros que celui de l'autel, et quand elle égrenait son chapelet, les yeux fermés, les voisins assistaient en se retenant point ne point rire, à un véritable déploiement de lèvres, en vitesse. Le Bon Dieu devait parfois s'exclamer de voir sa Joséphine!

Si vous l'aviez entendue parler! Elle ne parlait pas souvent, mais une fois en valait cent. Un dégoût de mots! Un vrai torrent! Rien ne pouvait plus l'arrêter. Un mécanisme d'horlogerie s'arrêtait, mais le mécanisme de Joséphine ne se taisait que faute d'haleine. Et c'était long, allez! Alors elle disait sa rage contre les hommes, ces "villains", contre la société, contre les toilettes, contre l'amour. Bavarde comme dix pies réunies, elle était au courant de tout et racontait tout d'un trait. On l'accusa même un jour d'être la gazette officielle du presbytère, car le curé connaissait toutes les allées et venues de ses paroissiens et ne sortait jamais de sa maison. Joséphine, sans que la chose parût, allait tous les jours chez sa voisine, grande commère devant l'Éternel et devant les hommes, et là apprenait tous les potins. Monsieur le Curé le soir même savait à quoi s'en tenir sur la conduite morale de ses ouailles. Il faut ajouter aussi que les amoureux s'amusèrent, à la nuit tombante, à passer devant la porte de Joséphine, serrés les uns contre les autres plus que ne l'aurait permis la morale... Terribles enfants!

Elle mourut d'une syncope alors qu'elle lisait un roman. Un soir de juin, dans son jardin. L'amour l'avait-il tuée? Je l'allai voir dans son cercueil. Elle souriait. Elle avait perdu son air brutal. J'ai toujours pensé qu'elle était morte à ce point du livre où il était question de baisers, et que subitement les souvenirs venant trop brusquement, avaient étranglé son cœur. Car Joséphine devait aimer encore, car pourquoi donc aurait-elle lu des romans? Je me suis dit bien tristement que les vieilles filles portaient "leurs cœurs en écharpe et qu'il fallait les plaindre". Je ne dirais pas la même chose aujourd'hui.

Car aujourd'hui les temps sont changés. Depuis vingt ans surtout. La guerre a tout d'abord fait sa part. Puis la prospérité d'après-guerre a gâté les cœurs. Enfin la crise qui dure encore après quatre longues années de dictature, n'a pas encore fait comprendre aux humains la nécessité de réprimer le luxe et de revenir à l'économie. Ce qui fait que les temps se suivent mais ne se ressemblent pas tous.

Il n'y a plus de vieilles filles de nos jours. Le mot est défunt. Entre vieille fille en 1934, c'est avoir soixante-quinze ans révolus. Car les journaux relaient, ces dernières semaines, le mariage d'une charmante fille de soixante-dix-huit ans et les grandes réjouissances sociales auxquelles il a donné lieu. L'amour n'a plus d'âge: il appartient tout aussi bien à vingt qu'à cinquante ans. On aime quand on veut: on se marie quand on peut. Se marier est devenu une chose aussi peu facile pour la personne qui porte pantalons que pour celle qui porte les jupons. L'homme doit avoir une position satisfaisante, des économies, et si c'est possible, une automobile. Il faut être de son siècle! La femme exige un genre de vie qui ne ressemble plus à celui d'il y a vingt ans: un foyer moderne, les accessoires électriques, un radio et un renouvellement annuel de toilettes. Remarquez que je ne

blâme personne: je ne blâme que le progrès qui est venu trop vite. Le mal est là: il nous faut le subir. Les gros salaires n'existent plus. Pourtant on voudrait vivre comme s'ils étaient deux fois plus élevés. On ne veut plus se contenter d'un peu: le mot "beaucoup" est passé dans nos mœurs. Si les vieux et les vieilles du temps passé revenaient sur terre, ils seraient ma foi! bien plus que scandalisés.

Aujourd'hui il y a le théâtre, les sports, et la femme comme l'homme les adore. L'homme craint de fonder un foyer car il lui semble qu'il n'a pas le salaire voulu ou les économies possibles pour faire vivre convenablement une femme ou lui donner ce qu'elle pourrait désirer. Autrefois la femme cherchait un mari et désirait se fonder un foyer. Aujourd'hui, elle cherche des plaisirs et tient à sa liberté. D'ailleurs elle travaille, gagne de l'argent et le dépense à son gré. "C'est épouvantable!" me disait un jour un vieillard que je connais très bien. Dans le temps que j'allais voir ma vieille, ça ne se passait pas comme ça. Les femmes s'habillaient dans mon temps! Elles ne se peignaient pas! J'aurais bien voulu voir ma soeur fumer une cigarette: c'est la mère qui lui en aurait fait une cigarette! Et pis, nous autres les hommes, on se tenait "dret", ça je vous l'assure!

Autres temps, autres mœurs! Je connais une vieille fille moderne, si vous me permettez pour une fois d'employer le terme. Elle a quarante-deux ans. Si vous la voyez, vous ne lui en donneriez que trente. Elle dit d'ailleurs que c'est son âge. Elle est un peu comme toutes les femmes: elles excellent dans l'art de cacher leur âge. Les pommales et les crèmes de beauté l'ont empêchée de vieillir et ont retardé les rides. Elle ne tient pas à s'enveiler avant l'âge dans le calme et le repos. Elle veut jouir de la vie. Elle a une automobile. Elle adore les danses, les soirées mondaines, la compagnie des galants hommes. Elle n'a pas d'amoureux sérieux: elle n'y tient pas. Elle a sur l'amour des notions définies, et déteste le mariage qui rend les femmes captives. Elle dit qu'elle ne se mariera jamais, elle n'aime pas les enfants. Elle occupe un emploi qui lui permet de gagner sa vie et de fréquenter le cinéma. Chaque année, pendant ses vacances, elle fait un long voyage sur mer. Elle fume comme un engin, et ne refuse pas un verre de boisson. Les affaires des autres ne l'intéressent pas. Elle a une qualité: n'être pas bavarde. Un défaut: n'être pas dévote. La vie avec son brouhaha, son roulis, ses plaisirs l'occupe toute entière. Elle ne lit pas de romans: elle se vante de le lire.

Tirez les conclusions et comparez les deux époques! Autres temps, autres mœurs! Mais je me demande parfois si ce changement radical ne conduit pas la société à sa déchéance morale. Changement dans les mœurs! Changement dans les façons de dire, de penser, d'agir! Changement même dans les traditions! Tout change! Autrefois on fêtait solennellement la Sainte-Catherine par des grandes veillées intimes, en compagnie des parents, avec de la tire, des danses canadiennes... Et il y avait de la neige! De nos jours, on célèbre cette fête par des grandes soirées mondaines, dans des clubs des nuits, avec des danses modernes, dans une atmosphère de joie fausse et froide, sans tire... Et n'y a-t-il pas jusqu'à la température qui se pique de se moderniser et de changer ses coutumes? Les traditionnelles bordées de neige de novembre sont disparues, comme les coutumes, comme les traditions, comme les légendes si douces d'un passé qui ne reviendra jamais et que le modernisme a détruit avec brutalité.

Il n'y a plus de vieilles filles: il n'y a que les jeunes. Et dire qu'à cause de cette grève dont la Mode est la cause, la bonne sainte Catherine ne sait plus à qui présenter ses bonnets qui au temps jadis faisaient l'objet de tant de menus plaisirs en fin de novembre. Faudrait-il maintenant trouver dans le catalogue des saints un patron pour les célibataires?

CELIBER  
Novembre 1934.

LE RETOUR A LA TERRE

LE POINT DE VUE D'UN COLON DU TEMISCAMINGUE

La lettre qui suit, écrite par un colon du Temiscamingue à un de ses amis de la Rivière, comporte des réflexions si justes et si opportunes, en ce moment où l'attention de toute la province est tournée vers la colonisation, que nous croyons devoir la publier afin de démontrer que dans tous les milieux on apprécie hautement l'importance et l'urgence du mouvement du "retour à la terre".

Rivière Solitaire, 28 oct. 1934  
Mon cher Jacques,  
Grâce à mes bons amis du village, ici à la Rivière, j'ai pu me procurer des journaux et lire les comptes rendus du congrès de la colonisation tenu à Québec dernièrement. Comprends-tu, mon vieux, que je me suis fait un devoir de lire ça at-

Les mères adoptent LE SYSTEME VICKS POUR MAITRISER LES RHUMES

Il aide toute la famille à mieux échapper aux ennuis des rhumes

Les mères de famille se réjouissent doublement de la nouvelle d'après laquelle les fabricants du Vicks VapoRub ont mis au point un Système pour Mieux Maitriser les Rhumes — pour aider à diminuer le nombre, la durée et les dangers des rhumes. Le Système Vicks est inauguré de concert avec le Vicks Va-tro-nol, le nouveau et remarquable moyen pour aider à éviter les rhumes, et le compagnon du Vicks VapoRub, la méthode moderne pour traiter les rhumes. Ce Système comporte des règles d'hygiène simples, faciles à observer, pour augmenter la résistance aux rhumes.



VOICI, BRIEVEMENT, COMMENT LE SYSTEME VICKS AGIT:

- Pour aider à EVITER les rhumes: Dès le moindre sentiment d'obstruction ou d'irritation du nez, dès le moindre éternuement, vite! — du Vicks Va-tro-nol — quelques gouttes seulement dans chaque narine. Créé spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes prennent naissance, le Va-tro-nol stimule les fonctions prévues par la Nature, dans le nez, pour éviter les rhumes et s'en débarrasser dans leurs phases de début. Employé à temps, le Va-tro-nol aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.
- Pour aider à ABREGER les rhumes: Si le rhume s'est déclaré, massez-vous la poitrine, au cou, avec du Vicks VapoRub. Le VapoRub agit directement à travers la peau comme un cataplasme, et en même temps, ses vapeurs, dégagées à la chaleur du corps, sont inhalées directement dans les voies respiratoires enflammées. Pendant toute la nuit, cette double attaque directe détache les mucosités, adoucit les membranes irritées, facilite la respiration difficile et aide à dissiper la congestion. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

ECHANTILLONS GRATUITS CHEZ VOS PHARMACIENS  
Procurez-vous ces deux produits Vicks et employez-les comme indiqué dans le Système Vicks pour Mieux Maitriser les Rhumes. Vous trouverez des explications détaillées dans chaque paquet de Vicks Va-tro-nol ou de Vicks VapoRub. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats, votre pharmacien est autorisé à vous rembourser votre argent.

tenivement! Ça intéresse tout le monde cette question de la colonisation, même nous autres, les "retour à la terre".

Sais-tu que pour avoir réuni un si grand nombre de membres de la "haute-croûte" canadienne-française dans la vieille capitale, pour les consulter en cette période critique, le ministre de la Colonisation, a fait, à mon humble avis, un beau geste et a atteint un double but: d'abord, il a pu exposer son programme devant un groupe représentatif de notre population, puis il a réussi à enrôler la publicité sous sa bannière, et tu sais, vieux Sirop, il n'y a rien comme le flambeau de la publicité pour attirer l'attention, pour mettre en relief une sage mesure comme celle dont le nouveau ministre, M. Vautrin, s'est fait le parrain.

En lisant les rapports publiés, on constate que nos dirigeants, religieux comme laïques, comprenant l'importance de ces assises et le but que l'on visait à atteindre, avaient sagement préparé leurs discours, pesé le sens et la portée de leurs paroles. Par contre, d'autres, dit-on, peu nombreux et pas des plus influents, avaient dû oublier leur "balance" à la maison!

Il s'est dit de belles et grandes choses sur la colonisation et sur le "retour à la terre", des paroles qui font honneur au patriotisme qui les a inspirés et aux orateurs qui les ont prononcées. Mon vieux, pour moi, le "retour à la terre" c'est à peu près, dans le moment, un des rares moyens de trouver des "jobs".

du travail, pour toute une armée de nos braves gens et de nos grands garçons, qui en ont assez de ne rien faire.

Il ne faut pas oublier ceci: c'est que dans le Québec, en peut se compter chameaux! Ce n'est pas partout que l'on peut recruter, comme ici, des colons d'expérience, des "colonnes" courageuses, des gens capables de cultiver, d'aller jouer le rude rôle de pionniers, sur les terres que nous avons de disponibles pour la culture et la colonisation. Alors, en mariant ces vaillantes familles avec la bonne terre québécoise, nous rendons agissante la devise, "Emparons-nous du Sol" et nous travaillons à devenir plus maîtres chez nous que nous ne le sommes en ce moment.

Demain, mon vieux, je lâche la plume pour la hache. J'ai frappé un petit contrat de bois de poêle — du bois de 16 pouces à \$1.50 la corde, livré sur le bord de la route Perreault — et avec gros comme ça de chance, je pense bien que je ne me tirerai pas trop mal d'affaire.

Des saluts de ton ami, PHILEMON

HYGIENE L'EPILEPSIE CHEZ L'ENFANT  
La grande majorité des gens atteints d'épilepsie ont connu dès l'en-

fanche les premières attaques de la maladie. Cette question est donc d'une grande importance pour les parents puisqu'il ne faut pas perdre de temps et qu'il y a tout avantage à appeler le médecin dès les premières manifestations de l'épilepsie. Le traitement doit être commencé immédiatement. Malheureusement cette maladie est incurable dans la plupart des cas; cependant, elle peut être quelquefois traitée avec succès et pour être de quelque efficacité, le traitement doit être institué avant que le mal ne devienne chronique.

Certains cas d'épilepsie proviennent d'une affection du cerveau causée par un traumatisme crânien, fracture du crâne, par exemple; ici, le traitement chirurgical peut amener une amélioration notable, voire même la guérison. Dans un grand nombre de cas d'épilepsie, la cause demeure inconnue. L'hérédité joue un certain rôle dans l'étiologie de l'épilepsie. La maladie se présente sous une forme légère (petit mal) et sous une forme grave (haut mal).

Dans la forme légère ou la petite attaque, l'enfant s'arrête tout à coup, pâlit, son regard devient fixe; il perd connaissance mais ne tombe pas, et au bout de quelques secondes, il reprend l'usage de ses sens et les occupations qu'il avait laissées; quelquefois, il peut tomber à terre et faire des mouvements convulsifs. Ces crises légères sont souvent le prélude d'attaques plus graves.

Dans la forme grave, ou grande attaque, les deux principaux symptômes sont la perte de connaissance et les mouvements convulsifs. L'attaque est soudaine bien que quelquefois le malade ressent certains malaises qui annoncent la crise; c'est ce que l'on appelle "laura"; ces sensations sont suivies de la perte de connaissance, le malade tombe à terre, ses muscles se contractent, les mâchoires sont serrées et la langue est souvent profondément mordue. Le corps est raide, la figure devient violacée. La durée de cette phase est de quelques secondes, les convulsions s'arrêtent, le malade reprend l'usage de ses sens, quelquefois il restera hébété pendant quelque temps et ressentira une grande fatigue et souvent il s'endort d'un profond sommeil.

Tout épileptique doit être secouru promptement et être sous les soins du médecin. Les défauts physiques doivent être corrigés chez l'enfant et sa santé générale attentivement surveillée; l'on doit s'appliquer à lui donner de bonnes habitudes de vie, voir à ce qu'il ne mange pas trop et à ce que ses nerfs ne soient pas surexcités. L'on devra donc assurer à l'enfant une vie calme, de l'exercice et un travail manuel modérés, de même qu'un travail intellectuel qui ne dépasse pas ses capacités mentales. Ce sont là des mesures recommandables pour tous les enfants et qui assureront à l'enfant épileptique les conditions les plus favorables.

JEAN DONNE UNE LECON LA BIÈRE DOW OLD STOCK A ROBERT . . . . . avec

"EXPLIQUE-MOI ÇA, JEAN — QUAND C'EST TOI QUI SERS À BOIRE, LA BIÈRE A NON SEULEMENT MEILLEUR GOUT, MAIS ELLE EST AUSSI PLUS BELLE."

"C'EST PAS MALIN, ROBERT — JE COMMENCE D'ABORD PAR CHOISIR LA BIÈRE DOW OLD STOCK... PUIS"

"... J'AI SOIN DE NE PAS LA GARDER DIRECTEMENT SUR LA GLACE. ON NE COÛTE PAS AUSSI BIEN UNE BIÈRE TROP FROIDE. TOUCHE-MOI CETTE BOUTEILLE... ELLE EST JUSTE ASSEZ FRAICHE... 50° ENVIRON"

"C'EST VRAI, EN EFFET"

"ET AUTRE CHOSE, ROBERT — AIE SOIN DE TOUJOURS EMPLOYER DES VERRÉS BIEN PROPRES."

"OUI, JE SAIS QUE C'EST IMPORTANT"

"PUIS VERSE TOUJOURS TA BIÈRE LÈNEMENT SUR LE CÔTÉ DU VERRÉ, JUSQU'À CE QU'IL SOIT AUX TROIS-QUARTS REMPLI... PUIS FINIS PLUS RAPIDEMENT"

"ET COMME DIRAIT UN MAGICIEN: TU AS AINSI UN BRUVIAGE PARFAIT — C'EST LA BIÈRE DOW OLD STOCK"

"MERCI POUR LA DÉMONSTRATION, VIEUX! J'AI TOUJOURS AIMÉ LA DOW, MAIS JE CROIS QUE JE VAIS MIEUX L'APPRECIER D'ORÉNAVANT."

QUAND la discussion menace de s'éterniser . . . qu'un ami commun peut la clore . . . qu'il habite dans une autre ville . . .

Appelez-le par téléphone interurbain . . . vous pouvez ainsi régler la question en deux minutes.

Le service interurbain est rapide et facile à utiliser — et vous n'avez pas à attendre la réponse. Voyez aux premières pages de l'annuaire combien les taux sont peu élevés — vous pouvez téléphoner à 100 milles pour 30c.

### LA COLONISATION

Discours-programme de l'honorable M. Vautrin au congrès de colonisation de Québec.

(Suite)

#### CHEMINS, ROUTES ET PONTS

Au début de nos remarques, nous avons déjà parlé des travaux de chemins devant être exécutés sans retard. Nous avons dit aussi qu'à l'avenir le chemin devra précéder, autant que possible, le colon.

Nous espérons pouvoir réaliser ces deux points assez rapidement, en effet que vaut la meilleure terre, cultivée par le plus habile des agriculteurs si elle est d'accès impossible et que les produits n'en peuvent être transportés? Après le colon, après la terre, c'est le chemin, la route et le pont qui s'imposent par leur importance économique. Les voies de communication sont d'une nécessité première à la colonisation; à tel point qu'un grand colonisateur français disait un jour que la colonisation se résumait pour la part de l'Etat, à une question de travaux publics.

Pour rejoindre actuellement tous nos colons, il y aurait un nombre considérable de milles de chemins et de routes soit à ébaucher, soit à mettre en forme et à compléter. En 1930-31, 1931-32, 1932-33, nous avons placé 10,793 familles ou colons sur des terres. L'année en cours nous réserve également des surprises sur le nombre des établissements nouveaux. Nous voulons donner à notre plan d'action toute l'avergure qu'il nécessite.

#### CLASSIFICATION DES TERRES

La classification est faite par le Lieutenant-gouverneur en conseil. L'article 27 du chapitre 43 se lit comme suit:

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut faire une classification des terres publiques de la manière suivante:

1°—Les terres propres à la culture.

2°—Les terres d'exploitation forestières.

Comme question de fait, c'est le lieutenant-gouverneur qui ratifie la classification faite par le service restreint de la province sous l'autorité du Ministre des Terres et Forêts.

Comme c'est le Ministre de la Colonisation qui a la responsabilité de l'établissement des colons, logiquement, c'est sous son autorité que la classification devrait être faite avant d'être acceptée officiellement par le Lieutenant-gouverneur en conseil, et plus spécialement lorsqu'il s'agit de la classification de terrains déjà lotis.

Il serait désirable que le Ministre de la Colonisation fût également autorisé à refaire, dans les endroits où il le juge à propos, les anciennes classifications et, cela, sous la direction des chefs de district. Il va de soi que le budget destiné à cette fin au département des Terres et Forêts devrait aller à l'avenir au ministère de la Colonisation.

Dans les endroits montagneux, comme dans le nord de Montréal, il est essentiel d'appliquer des règles plus souples qu'ailleurs dans le classement des lots propres à la colonisation. Donc la classification sera faite par le service de la colonisation et sous l'autorité du Ministre de la Colonisation.

#### SOCIÉTÉS DE COLONISATION

Avec la bienveillante autorisation de l'Ordinaire, une société de colonisation devrait être formée dans chaque diocèse de la province afin de collaborer avec le Département de la Colonisation. Le rôle des sociétés est déterminé par l'article 3, du chapitre 75, des S.R.Q., 1925, je crois que leur mission devrait consister, 1°—à recruter les éléments les plus aptes à réussir sur la terre, 2°—à soutenir ces colons dans le vaste champ qui relève "de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée". (Monsieur Courchesne). Pour donner aux sociétés une ramification qui couvrirait tout un diocèse, les règlements devraient comporter que dans chaque paroisse il existât *ipso facto* un comité paroissial de colonisation qui serait composé du curé, du maire et du président de la Commission Scolaire. Ce comité local ou paroissial de colonisation pourrait en plus de travailler au recrutement des colons, contribuer comme nous l'avons dit tout à l'heure, à l'établissement des fils de cultivateurs qui n'ont pas l'aide de leurs parents. Selon moi, ces comités paroissiaux joueraient un grand rôle sous la surveillance du comité général diocésain et la raison pour laquelle nous demandons qu'un comité local soit composé du curé, du maire et du président de la Commission scolaire, c'est que ces divers comités pourraient se mettre immédiatement à l'œuvre ce qui assurerait l'efficacité de notre plan d'action.

Les conditions sont si difficiles aujourd'hui que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Nous aiderons ces diverses sociétés à fonctionner et en retour elle nous seront d'une très grande utilité. Ces sociétés nous aideraient surtout dans le recrutement des colons et des nouveaux cultivateurs. Il y a des diocèses ruraux où, parait-il, il se trouve dix fois plus de monde à placer qu'il reste de terres à offrir. La loi nous permet de mettre à la disposition de la société de colonisation un canton ou une partie de canton dans une région de colonisation. Si dans un diocèse, pour illustrer

### INDIGESTION ?

Essayez alors Kruschen sans frais

Si vous souffrez de manque d'appétit, de mauvaise digestion, d'acidité d'estomac ou de lourdeur après les repas, il n'y a rien pour soulager comme Kruschen. La petite dose quotidienne de Kruschen stimule le débit des sucs gastriques qui aident la digestion et assure l'élimination complète, régulière et infaillible de tous les déchets alimentaires. Si vous souffrez, vous devez être le premier à essayer les Sels Kruschen sans rien déboursier. Demandez à votre pharmacien un Gros Paquet Kruschen. Il contient la bouteille régulière, plus une bouteille d'essai GRATUITE. Utilisez d'abord la bouteille d'essai. Puis, si vous n'êtes pas convaincu que Kruschen fera tout le bien qu'on prétend, retournez le paquet régulier non ouvert à votre pharmacien qui vous le rachètera à sa pleine valeur. Mais décidez-vous tout de suite avant que les bouteilles d'essai gratuites soient épuisées. Votre pharmacien n'en a qu'un nombre limité.

ma pensée, il y a plusieurs milliers de jeunes gens à placer, et que dans ce diocèse notre enquête nous révèle que nous pourrions difficilement en établir plus de quelques centaines, qu'allons-nous faire des autres? — Nous offrons la solution suivante. Nous mettrons un canton ou plus à la disposition de cette société dans une région de colonisation choisie. Les sociétés feront un bon recrutement et nous enverrons ces jeunes gens; nous les grouperons et nous les aiderons dans leurs nouveaux établissements. La société prendra la responsabilité de les bien choisir et nous prendrons celle de les bien établir. Le rôle de la société ne doit pas être fini lorsqu'elle a fait son recrutement. Elle se doit de conserver le contact, de continuer sa propagande, de ramasser des "provisions" pour ainsi dire dans le diocèse et elle peut soutenir les colons dans le vaste champ qui ne relève pas de l'Etat, mais qui incombe à la charité privée. Rappelons les paroles pleines de bons sens que Mgr Courchesne écrivait à ses prêtres, l'an dernier:

"Il faudrait revenir à ces bons procédés et réagir contre la tendance des particuliers à recourir à l'Etat, dont les interventions, en ces matières, ne doivent être qu'exceptionnelles. On sortirait l'Etat de ses attributions en le poussant à perdre de vue les mesures destinées à promouvoir le bien commun, pour lui imposer des tâches qui doivent relever de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée."

"Beaucoup estiment que les moeurs d'après-guerre, et la crise actuelle, nous ont entraînées fort loin de la voie normale".

Le contact entre ces sociétés et le département pourrait être opéré par un missionnaire-colonisateur qui aurait son bureau à l'Hôtel du Gouvernement.

#### AMENDEMENTS NECESSAIRES A QUELQUES LOIS

Il y a quelques lois qui devraient être amendées dès la prochaine session, afin de les rendre plus conformes aux nécessités de l'heure et aux exigences de la colonisation.

Ainsi, 1°—Le quatrième paragraphe de l'article 28 du chapitre 44 des S.R.Q., 1925 qui autorise une réserve spéciale de huit acres sur chaque lot de colon, devrait être amendé de telle façon que la réserve soit portée à vingt acres.

2°—L'article 2 du chapitre 41 du statut 22 Georges V qui permet au département de racheter les terres vendues pour taxes municipales ou autrement "pourvu que le montant de l'acquisition n'exécède pas dans chaque cas la somme de cent dollars ou cinq dollars l'arpent". Toutes les terres ayant une valeur de \$100.00 ou moins ayant été rachetées, il y aurait lieu de porter le montant maximum à \$300.00.

3°—Le chapitre 20 du statut 24 Georges V permet au Lieutenant-gouverneur en conseil d'échanger, lorsque les besoins de la colonisation l'exigent, des terres détenues par lettres-patentes ou pour licence de coupe. Nous allons sans retard nous mettre en communication avec les intéressés afin d'obtenir les territoires que nous jugeons indispensables à notre mouvement de colonisation et de retour à la terre. Si pour une raison ou pour une autre les négociations devaient traîner en longueur et retarder nos activités, nous verrons si à défaut d'entente, il n'y aurait pas lieu de recourir à l'expropriation; nous verrons même si c'est possible, à légiférer à ce sujet, à faire adopter une loi permettant au département dans certains cas précis, de prendre possession de ces territoires, sauf à établir par la suite la valeur de la propriété et à déterminer les bases de la transaction, suivant des formes déjà prévues par la législation lorsqu'il s'agit de terrains nécessaires à la construction de chemins de fer ou autres voies.

#### OU: COLONISER ?

L'élément essentiel à la colonisation, après l'homme, c'est la terre. Un plan de colonisation, pour donner des résultats pratiques et répondre aux exigences d'une population paysanne, pleine d'une vitalité débordante, doit nécessairement s'étendre à tous les endroits où se

justifie la fondation d'une paroisse et où des familles peuvent vivre honorablement.

Donc, nous coloniserons partout, depuis Gaspé jusqu'à l'Émascamungue-Abitibi, de façon à utiliser, dans tous les endroits où elles se trouvent, les bonnes terres que nous possédons ou que nous pourrions acquérir. Nous pratiquerons la colonisation "de proche en proche", suivant l'expression consacrée, chaque fois que les circonstances le permettront. Nous ferons de la colonisation excentrique chaque fois qu'il y aura avantage à le faire.

1°—Terres de la couronne. Nous avons déjà un grand nombre de lots à notre disposition qui proviennent des terres de la Couronne. A brève échéance, nous pouvons avoir environ 2487 lots de plus, à part les échanges en voie de se terminer.

2°—Terres d'échange. De notre ancien système seigneurial, il reste quelques vestiges qu'il convient de faire disparaître, là du moins où les intérêts de la colonisation l'exigent. Que ce soit par voie d'échange, de rachat ou même d'expropriation forcée si nécessaire, certaines seigneuries doivent redevenir propriété publique. Dans l'Émascamungue, dans Rimouski, dans Gaspé et dans Charlevoix, certaines seigneuries sont un obstacle au développement de nos paroisses et à l'expansion de notre colonisation. Cet état de choses ne devrait pas durer plus longtemps.

3°—Terres libres. Une enquête actuellement en cours nous dira bientôt le nombre de terres libres qu'il y a dans notre province. En élaborant une politique qui permettra à nos gens de cultiver ces terres, nous aiderons nos paroisses à refaire leurs cadres ébranlés par la crise et nous tirerons un parti immédiat des chemins, des routes, des ponts, des écoles et des églises qui existent actuellement.

4°—Savanes. Dans certaines parties de la province, il existe des savanes dont l'Etat peut seul entreprendre le drainage. Des essais heureux ont déjà été faits sous la direction technique du département de l'Agriculture. Une étroite collaboration entre les deux départements pourrait donner d'excellents résultats et cette collaboration devrait bientôt être un fait accompli.

5°—Réserves Indiennes. Il existe également dans la Gatinéau et le Témiscamungue des réserves qui appartiennent aux sauvages, dont le sol est particulièrement propre à la culture, qui sont inutilisées au point de vue agricole et qu'il y aurait lieu d'échanger dans l'intérêt bien compris des colons et des sauvages. Des négociations sont déjà entamées avec Ottawa à ce sujet et devront être poursuivies activement.

#### GRANDS TRAVAUX DE COMMUNICATION AVEC LES NOUVELLES REGIONS DE COLONISATION

Les échanges projetés et avec la modification possible de la loi des échanges, tel que nous venons de l'expliquer, si nous obtenons des régions nouvelles pour la colonisation, il serait sans doute nécessaire d'exécuter certains grands travaux de chemins qui uniraient ces nouvelles régions aux grands chemins déjà existants et qui traverseraient ces nouvelles régions. Par exemple, ces travaux réuniraient des centres de culture importants avec les nouvelles régions colonisables, avec les territoires de savane qui pourraient être égouttés, avec les terres des seigneuries nouvellement acquises. Ces travaux coûteraient cher, mais ils sont absolument nécessaires si on veut ouvrir rapidement, et dans des endroits bien situés, de belles régions de colonisation qui nous permettraient de pratiquer le système de colonisation de "proche en proche" tel qu'on nous le demande de partout. D'autres travaux aussi importants sont nécessaires pour relier les colonies actuelles susceptibles de prospérer ou de recevoir de nouveaux colons, avec les centres déjà organisés de culture. Peut-être que dans certains cas, à cause du coût de ces travaux ou du coût de ces achats ou de ces expropriations, nous pourrions vendre les nouveaux lots un peu plus cher aux nombreux colons qui les demandent, parce que ces lots seraient bien situés et offriraient de grands avantages. Nous avons confiance dans le défrichement de ces régions aussi bien que dans la confection de certains chemins qui assureraient la prospérité de ces belles colonies.

(A suivre)

Les funérailles de M. Adélaïde Labelle ont eu lieu la semaine dernière au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. Labelle s'est éteint presque subitement à l'âge de 73 ans. C'était un citoyen avantageusement connu, qui fut épicière, chef de gare et maître de poste à Rosemere. Il a été marquisier, conseiller et maire de la paroisse de Sainte-Thérèse. Retiré des affaires depuis deux ans, il s'occupait activement d'organisation paroissiale et, ces derniers temps, occupait tout son temps à une œuvre de charité missionnaire. Le défunt laisse son épouse, deux filles et trois fils dont M. l'abbé Philippe Labelle du séminaire de Sainte-Thérèse. Nous offrons à la famille nos plus vives sympathies.

### A BAS LES PREJUGES

Le fromage est un aliment sain, riche et digestible. Bon pour l'enfant, l'adulte et les malades.

#### QUELQUES OPINIONS

Deux préjugés, qui n'ont aucunement leur raison d'être, entravent encore chez nous l'expansion commerciale du fromage.

On prétend que le fromage est d'une digestion souvent pénible et qu'il a le désavantage de provoquer la constipation. Certes, ce double cas peut se produire avec des fromages qui ne sont pas suffisamment mûrs, ou quand d'autres causes que l'on ignore affectent déjà l'organisme. Le fromage n'est pas une panacée pour tous les maux, et si l'estomac est mal préparé, si les intestins fonctionnent mal, il se digérera dans les mêmes conditions que le ferait n'importe quel autre aliment de base, c'est-à-dire plutôt mal. La faute n'en est pas au fromage lui-même, mais à quelque trouble organique.

Il n'en reste pas moins vrai que le fromage suffisamment mûri est reconnu comme un aliment sain, riche et plutôt propre à améliorer la santé qu'à lui nuire, tant chez l'enfant et l'adulte, que chez certains malades.

Cette affirmation n'est pas formulée à la légère, mais elle s'appuie sur des principes et constatations sévèrement contrôlés.

D'après le Dr Roméo Blanchet, professeur de Physiologie à l'Université Laval, qui veut bien fournir des précisions à l'auteur de cet article, "les fromages frais ou fermentés gras ou maigres, crus ou cuits, ont une grande valeur nutritive. Cette valeur est en fonction de leur haute teneur en matières albuminoïdes dans tous les cas, et en graisses, dans celui du fromage à la crème. Le fromage est donc essentiellement un aliment de remplacement vis-à-vis des oeufs et de la viande."

"A poids égal, l'enfant réclame pour ses besoins de croissance deux fois plus de matière albuminoïde que l'adulte. Il est d'autant plus utile, et ce, dès l'âge de deux ans, de les lui donner sous forme de fromage, que celui-ci contient beaucoup de sels calciques. Or le calcium est requis de façon absolue pour la construction du squelette et des dents."

"L'homme normal peut faire un usage modéré des fromages crus; pris à la fin des repas, ils activent la digestion. Le fromage cuit, très riche en azote, est un aliment de haute valeur supérieure à la viande. Il se recommande particulièrement."

"Les fromages rigoureusement frais réussissent très bien chez les malades soumis au régime lacté exclusif. Sauf certaines contre-indications dont les unes sont relatives et les autres formelles, les malades qui font de la dénutrition (tuberculeux, diabétiques, etc.) ont intérêt à introduire dans leur régime alimentaire des fromages fermentés, crus et surtout cuits. Au total, il importe que tout régime alimentaire soit varié, sans quoi il devient insupportable."

"Dans 'Food Products', Henry C. Sherman, D. Ph. D. Sc, professeur de Chimie à l'Université Columbia, écrit qu'une livre de fromage renferme autant de caséine et de gras qu'un gallon de lait ordinaire, que le fromage est un aliment concentré de haute valeur, et économique si on le compare avec la majorité des autres aliments d'origine animale."

Parlant de la digestibilité du fromage, le professeur Sherman déclare: "Le malaise que l'on ressent parfois après avoir mangé du fromage peut dépendre partiellement d'une irritation de l'estomac causée par les acides volatiles et quelques uns des produits résultant de la désagrégation des protéines, mais, à n'en pas douter, largement attribuable au fait que bien souvent on ne mange pas le fromage d'une manière appropriée, par exemple à des heures autres que celles des repas, ou à la fin d'un repas déjà insuffisant. Lorsqu'on lui donne une place rationnelle dans le repas, et qu'on le mastique suffisamment, le fromage est habituellement très digestible."

Le même auteur cite d'après Langworthy le cas d'un jeune homme qui, "parce qu'il trouvait cela commode et économique", vécut

Essayez cette saveur nouvelle

# "SALADA"

## THE DU JAPON

(VERT NATUREL) 'Frais des plantations'

pendant plus de deux ans en s'alimentant exclusivement de fromage, de pain et de fruits. "L'homme conserva une excellente santé et ne se fatigua pas de cette diète", ajoute l'auteur.

Un autre ouvrage considérable, "Nutrition and Diet in Health and Disease", par le Dr James S. McLester, professeur de Médecine à l'Université de l'Alabama, dit que "le fromage retient le calcium, le phosphore et le soufre du lait, et aussi une appréciable quantité de fer et de vitamine A, qu'il est d'une haute valeur dans les diètes, et qu'un repas composé de fromage, de petits pains et de biscuits à l'eau, avec du fromage et un fruit, est bien équilibré et complet."

Des ces opinions on peut donc déduire et affirmer que nous avons dans le fromage un aliment économique, sain, nutritif et digestible, et que ces propriétés devraient militer en sa faveur contre les préjugés trop souvent énoncés.

Apprenons d'abord à manger du fromage aux moments appropriés et dans les conditions voulues pour assurer sa parfaite digestion, et nous y trouvons une telle satisfaction que nous ne voudrions plus nous en passer. Et tout en soignant notre santé, nous servirons l'une des principales industries du pays.

#### ESSAYEZ CES RECETTES

Surprise au Fromage. — Préparez une tasse de pain émiétté que vous laisserez tremper durant 15 minutes dans une quantité suffisante de lait; ajoutez-y trois oeufs et battez le tout ensemble. Ajoutez un peu de beurre fondu et 1/2 livre de fromage râpé. Mettez dans un plat, saupoudrez de pain et faites rôtir au four jusqu'à ce que le dessus soit bien doré.

Macaroni au fromage. — Faites bouillir du macaroni dans l'eau; quand il sera cuit, retirez du feu et laissez refroidir. Prenez un plat beurré, mettez tour à tour un rang de fromage haché fin, un rang de macaroni, du sel, du poivre, des petits morceaux de beurre; recouvrez avec du fromage, des miettes de pain, un peu de lait; mettez jaunir au fourneau.



POUR MOINS DE 1c DANS UN GATEAU

# MAGIC

POUR MOINS DE 1c de "MAGIC" vous donne un gros gâteau à 3 étages. C'est bien peu, surtout si vous considérez que la pureté et l'efficacité de la Poudre à Pâte "Magic" ne varient jamais. C'est pourquoi les plus grandes autorités culinaires au Canada vous recommandent de ne pas risquer l'usage d'une poudre de qualité médiocre. Cuisez avec la "Magic" et soyez certain!

FABRIQUEE "NE CONTIENT PAS D'ALUN". Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Magasin Victoria  
**Henri Gareau**  
St-Faustin Station  
Spéciaux du 26 novembre au 1er décembre 1934  
POUR DU COMPTANT

PRIX TRES SPECIAL DANS LES BISCUITS:		HUILE DE FOIE DE MORUE préparée par le Dr Hervay à .....	75c
VILLAGE	3 LBS 28c	WAMPOLE .....	1.00
CHOCOLAT	3 LBS 35c	SIROP ESKIMO pour les rhumes .....	35c
LAVEUSES	3 LBS 28c	BEURRE DE BEURRERIE La lb .....	25c
DATTES louses 5 lbs	39c	TABAC EN FEUILLES GRAND BLEU, 1ère qualité pour .....	20c
ABRIQOTS SECS 1ère qualité. La livre .....	25c	BELGIQUE aromatisé .....	35c
SUCRE GRANULE 100 lbs pour .....	5.35	QUESNEL PUR .....	35c
SUCRE JAUNE No 2 100 livres .....	4.95	OBURG aromatisé .....	35c
le prix va monter bientôt		J'ai la nouvelle BANDE EN CAOUTCHOUC pour portes, à l'épreuve du froid .....	8c
FARINE D'AVOINE en boîtes avec cadeaux .....	31c sans cadeaux 21c	le pied .....	4c
FARINE DE SARRAZIN 5 lbs pour .....	15c		
MACKINAW tout laine, 72 pouces de largeur, carreaux rouges .....	1.80		

100 la bouteille de 10 onces  
230 la bouteille de 26 onces  
330 la bouteille de 40 onces

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"

# GIN de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

## LE SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le fameux sucré producteur d'énergie—une nourriture facilement digérée—instimable pour les bébés, les enfants grandissants et appréciée de la famille toute entière.

Un produit de la CANADA STARCH CO., Limited

## PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, ST-GEORGES Voisin du Marché ST-JEROME

### Agence des Produits Rexall

Agence Kodak

Chocolats Laura Secord reçus frais deux fois par semaine

Bandes herniaires

Nous prenons les commandes pour fleurs naturelles

Service de messagers de 8 a.m. à 10 p.m.

## WILFRID PRUD'HOMME

Pharmacien, Gérant

Téléphone 461 Téléphone 490

**AU PALAIS**

**SESSION DE LA COUR SUPERIEURE**

Plusieurs jugements ont été rendus, au cours de la semaine dernière, par l'honorable juge Joseph Demers, qui a aussi pris plusieurs causes en délibéré:

Jugement a été rendu dans la cause d'Edmond Rainville vs La Cie de Publication de Saint-Jérôme Ltée.

Le jugement se lit comme suit: "Considérant que le demandeur base son action sur l'allégation que les défendeurs auraient réalisé, durant l'année de l'engagement du demandeur, des profits s'élevant à la somme de \$3,753.98.

"Considérant que le demandeur a fait défaut d'établir cette allégation importante de sa déclaration: "Renvoie la demande du demandeur avec dépens contre ce dernier."

L'action du demandeur réclamait une somme de \$188.50, étant la commission due au demandeur par les défendeurs suivant un contrat d'engagement par lequel le demandeur, outre son salaire régulier de \$25.00 par semaine, recevait une commission de 25% sur les profits réalisés par les défendeurs, dépassant la somme de \$3,000.00 par année.

— Donat Labelle vs Louis Prévost, jugement déclarant acte de vente annulé, déclarant le demandeur propriétaire des immeubles et améliorations vendus précédemment au défendeur, condamnant le défendeur à remettre les immeubles au demandeur avec dépens.

— Roméo Lambert, requérant vs Donat Guindon et J.-A. Charette mis en cause: jugement maintenant le bref de certiorari émané en cette cause, casse et annule la conviction rendue par le mis en cause, avec dépens contre l'intimé.

— Crédit Foncier Canadien vs Adélaïde Plante, jugement condamnant le défendeur à payer la somme de \$543.54 avec dépens contre le défendeur.

La dernière session de la cour supérieure pour le deuxième semestre de l'année 1934, s'est terminée mercredi dernier. L'honorable juge Joseph Demers, qui a présidé les audiences de la cour supérieure à Saint-Jérôme durant ces mois, a eu un travail considérable à faire et a rendu de très nombreux jugements.

**COUR DE MAGISTRAT**

Son Honneur Donat Lalonde a présidé un terme de la Cour de magistrat et les sentences suivantes ont été rendues:

— Reman Pilon, R. Corbeil et H. Lepage ont été condamnés à \$10.00 d'amende et aux frais après avoir plaidés coupables à l'accusation d'avoir voyagé sur des convois du C.N.R., sans payer leur passage. Ils avaient été arrêtés par l'investigateur Maurice Mesnard du C.N.R.

— L'enquête préliminaire dans la cause de Léol Savage, accusé d'homicide volontaire à la suite d'un accident survenu le 14 octobre dernier, ont Adélaïde Loyer a perdu la vie, a été entendue lundi dernier. Mre Liguori Lacombe, procureur de l'accusé, a présenté une motion de non lieu et le magistrat Lalonde a ajourné sa décision au 15 décembre prochain sur cette motion pour ordonnance de non lieu.

Plusieurs témoins ont été entendus, dont les trois compagnons de la victime, deux de ceux-ci ont aussi été blessés.

**CAUSE DES INDIENS**

Tom Martin, Indien de la réserve d'Oka, arrêté en juin dernier sur l'accusation d'avoir coupé et volé des arbres, propriété des Sulpiciens d'Oka, s'est vu gratifié aujourd'hui d'une sentence suspendue.

Michel Cole, Martin Martin, Percy Angus, Louis-P. Gabriel, Thomas K. Simon, William Etienne, et Tom Martin, aussi indiens d'Oka, accusés d'avoir le 15 mai dernier, tenu une assemblée illégale, ont bénéficié d'une sentence suspendue sur ce chef d'accusation, mais ont été condamnés à fournir un cautionnement personnel pour garder la paix pendant 12 mois.

Ces Indiens étaient aussi accusés d'avoir décidé de détruire et d'avoir détruit des clôtures, un mât, et d'avoir causé des dommages aux arbres et au terrain de golf et de ten-

nis, propriété du séminaire de St-Sulpice. Ils ont été condamnés à \$5.00 d'amende, aux frais et à défaut de paiement à 15 jours de prison.

Les Indiens avaient été mis en liberté sur parole en juin dernier et à chaque remise de la cause, ils ont été fidèles à venir à Saint-Jérôme.

Ils ont paru satisfaits de la sentence rendue et le "Grand Chef" a promis à la Cour que ses sujets seraient "de bons garçons" à l'avenir.

**"Etes-vous déprimé?"**

**Les "3 éléments vitaux" fortifient vite**

Il suffit de prendre le Sirop Fellows pendant quelques jours pour commencer à ressentir les effets bienfaisants et vivifiants du calcium, du phosphore et du fer (les "3 éléments vitaux") qu'il contient. Chaque cuillerée que vous prenez contribue à enrichir le sang, à activer l'appétit, à alimenter les nerfs et à transformer vos aliments en énergie. Votre pharmacien tient le Fellows.



**CONSEIL MUNICIPAL**

Présents: Son Honneur le maire J.-Emmanuel Bertie et MM. les échevins A. Filion, A.-C. Huot, G.-E. Hamel, L. Giraldeau, A. Vaillancourt et J.-A. Lessard.

— Pour faire suite à la décision déjà prise par le conseil, le charroyage de la pierre au concasseur sera fait par les charretiers détenteurs d'une licence comme tels, résidant dans la ville. Cependant, dans le but de procurer du travail au plus grand nombre possible, une seule voiture par famille sera engagée et le maximum du salaire gagné est fixé à \$15.00 par semaine pour une voiture simple et \$20.00 par semaine pour une voiture double. Les charretiers engagés devront être porteurs d'une carte de travail.

— Pour les fins de bonne administration et de contrôle des cartes des journaliers, le greffier est autorisé, sur rapport, d'annuler la carte de tout journalier qui aura manqué de répondre trois fois consécutives à l'appel.

— Une lampe de rue d'une capacité de 60 watts sera installée sur l'avenue Parent coin de la rue O'Shea projetée.

— Une police d'assurance de \$1,500.00 sera émise sur la propriété Durant & Saint-Aubin dont la ville est maintenant propriétaire.

— Comme par les années passées, les Frères des Ecoles Chrétiennes ont la permission d'utiliser la borne-fontaine près de leur terrain, et ce sans charge, pour l'eau nécessaire à leur patinoire. Les Frères se tiennent responsables de tout dommage que pourra subir cette borne fontaine et les enfants externes du Collège seront admis sur la patinoire.

— L'installation extérieure d'un système d'alarme faite par Bédard-Girard Ltée répondant aux exigences de l'Association Canadienne des Assureurs, un montant de \$11,000.00 sera payé à la compagnie Bédard-Girard Limitée en acompte sur le montant du contrat intervenu avec la ville, lequel est de \$11,300.00;

— Dans le but de procurer du travail aux chômeurs, la ville fera faire la coupe de bois de corde. La ville acquerra de M. David Lauzon le droit de coupe du bois sur sa ter-

re sur une étendue de terrain de 3 arpents par 3 arpents, mesure française, et paiera à M. Lauzon un montant de \$0.50 par corde de bois coupée, plus 10c. par corde pour la surveillance du charroyage et l'entretien des chemins nécessaires pour rendre le bois au chemin public. M. Lauzon ne devra pas permettre à d'autres chômeurs de travailler que ceux désignés par la Ville. Les journaliers employés comme bûcherons seront payés sur une base de \$0.65 la corde pour le bois de 12 pouces de longueur et \$0.75 la corde pour le bois de 15 pouces de longueur.

Le charroyage sera fait au prix de \$0.40 la corde pour le bois de 12 pouces et \$0.50 la corde pour le bois de 15 pouces.

La quantité de bois bûché ou charroyé sera établie par le surveillant et la ville paiera les bûcherons et les charretiers suivant son rapport. Une convention entre la ville et M. David Lauzon est signée par le maire autorisé à agir pour et au nom de la Ville.

— Les valeurs suivantes ont été achetées, pour être placées au fonds d'amortissement: Ville de Louiseville, \$7,500.00 à 99.75 int. 5%; Cité de Sorel, \$300.00 à 91.15 int. 4%; Cité de Sorel, \$1000.00 à 99.50 int. 5%.

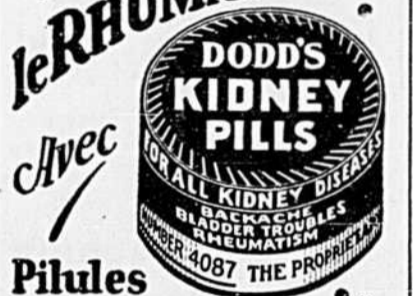
— Plusieurs villes ayant des collecteurs qui font la perception des taxes et arrérages à domicile, ce mode de perception qui a donné des résultats satisfaisants, sera adopté par la ville qui engagera un collecteur par un court mais intéressant programme musical qui sera exécuté en notre église après l'office religieux par la chorale de Saint-Jérôme. Au programme qui suivra le salut, se trouvent les chœurs qui ont été exécutés lors de l'inauguration du monument du curé Labelle.

— Après très peu de modifications au rôle d'évaluation préparé par les évaluateurs pour l'année 1934, ce rôle d'évaluation a été homologué et restera en force jusqu'à ce qu'un nouveau rôle soit préparé.

— L'acte de répartition du coût de construction de l'école avenue Nantel, à l'est de la rue Saint-Georges, et pour une partie de la rue Fournier, le tout tel qu'ordonné par le règlement No 235, Nouvelle série, a été homologué et avis public de cette homologation sera donné suivant la loi. Le trésorier est chargé de percevoir la quote-part due par chaque intéressé suivant les règlements de la ville.

— Permission est accordée à M. Frédéric Dupras de construire une boulangerie sur sa propriété, rue Lorrain, à la condition qu'il se conforme aux exigences du Service provincial d'hygiène, et qu'il soumette les plans de la construction à l'ingénieur de la ville.

**Soulagez le RHUMATISME**



**Pihules Dodd pour le Rein**

**NOUVELLES D'AUTREFOIS**

**IL Y A 35 ANS:**

On lisait dans l'Avenir du Nord du 30 novembre 1899:

— M. Charles de Montigny, protonotaire du district de Terrebonne, qui revient d'une voyage en Europe, est gravement malade chez sa fille, Mme Belleau, de Québec.

— Les travaux du Grand Nord seront rendus à Lachute ces jours-ci.

**IL Y A 30 ANS:**

On lisait dans l'Avenir du Nord du 24 novembre 1904:

— MM. Olivar Asselin, journaliste, et Jean Prévost, avocat, briguent les suffrages dans le comté de Terrebonne comme députés provinciaux.

— Le banquet de charité a rapporté aux Soeurs Grises le joli montant de \$360, plus un chèque de \$100 du gouvernement obtenu par M. Jean Prévost.

— Trois séances de cinématographie ont été données par le vicomte d'Hauterives.

**IL Y A 25 ANS:**

On lisait dans l'Avenir du Nord du 26 novembre 1909:

— M. Gonzalve Désaulniers, avocat de Montréal, vient d'être choisi comme président de l'Alliance française dans la métropole. M. Ed. Fabre-Surveyer, avocat, remplace M. Désaulniers à la vice-présidence.

— M. Bruno Beaulieu, importateur de chevaux belges, est revenu d'Europe la semaine dernière.

**IL Y A 20 ANS:**

On lisait dans l'Avenir du Nord du 20 novembre 1914:

— Une énorme caisse contenant près de 200 objets a été expédiée, hier, à Montréal, par le comité de l'Aide à la France de Saint-Jérôme. Plusieurs autres personnes de Saint-Jérôme ont aussi expédié des caisses directement en leur nom personnel.

— Dans toutes les paroisses du comté s'organisent les Comités de l'Aide à la France.

**IL Y A 15 ANS:**

On lisait dans l'Avenir du Nord du 21 novembre 1919:

— M. le notaire J.-M. Vermette est définitivement installé à Saint-Janvier. M. Vermette conserve son bureau de Montréal.

— M. Camille Chartrand qui, à la suite d'un accident arrivé il y a trois ans, était obligé de marcher avec une béquille, a été miraculeusement guéri par l'intercession du Frère André, à l'oratoire Saint-Joseph.

**IL Y A 10 ANS:**

On lisait dans l'Avenir du Nord du 31 novembre 1924:

— La tombola organisée par les dames de la ville de Sainte-Agathe au profit de l'église paroissiale, a rapporté la somme de \$4,000 net.

— Dimanche soir, la fête de Ste-Cécile sera célébrée à Saint-Jérôme par un court mais intéressant programme musical qui sera exécuté en notre église après l'office religieux par la chorale de Saint-Jérôme. Au programme qui suivra le salut, se trouvent les chœurs qui ont été exécutés lors de l'inauguration du monument du curé Labelle.

**ANTALGINE**

Maux de Tête  
Rhumes  
La Grippe  
Douleurs

soulagés promptement par les Capsules Antalgine. Faciles à prendre. Ayez-en toujours une boîte à la main.

En Vente Partout 25

**AVIS AUX CREANCIERS**

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de Hector Leblanc, Sainte-Scholastique, cultivateur.

Veillez prendre avis que Hector Leblanc, demeurant à Sainte-Scholastique dans le comté ou district de Terrebonne, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à Sainte-Monique, à mon bureau le vingt-sixième jour de novembre à neuf heures de l'avant-midi.

Daté à Sainte-Monique, ce quinzième jour de novembre 1934.

CHS. ED. LEONARD,  
Séquestre officiel.

En ce qui concerne la proposition d'un concordat, d'une prorogation de délai ou d'un traité de projet de Gustave Boulanger, Sainte-Anne des Plaines, cultivateur.

Veillez prendre avis que Gustave Boulanger, demeurant à Sainte-Anne des Plaines dans le comté ou district de Terrebonne, province de Québec, m'a présenté une proposition de concordat (prorogation de délai ou projet de traité) pour être soumise à ses créanciers. La réunion générale des créanciers aura lieu à Sainte-Monique, à mon bureau le vingt-sixième jour de novembre à deux heures de l'après-midi.

Daté à Sainte-Monique, ce quatorzième jour de novembre 1934.

CHS. ED. LEONARD,  
Séquestre officiel.



Canada, Province de Québec, District de Terrebonne.

Une session de la Cour du Bane du Roi, ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Terrebonne se tiendra au palais de justice dans la ville de Saint-Jérôme, dit district, le mardi, vingt-septième jour de Novembre, 1934, à onze heures de l'avant-midi.

En conséquence je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district ou tout autre personne, qu'ils soient présents là et alors.

Je donne aussi avis à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, pour qu'ils puissent agir en leur qualité respective.

Le shérif, J.-W. CYR  
Bureau du shérif,  
Saint-Jérôme, le 3 novembre 1934.  
10-24-11

**AVIS: — Il est ordonné aux défendeurs Thomas Breen, Joseph Skelly, John Skelly, Edward Skelly, Anna Skelly, James Skelly, Owen E. Skelly, Patrick Skelly de comparaître dans le mois dans la cause No. 5337, Cour Supérieure, district de Terrebonne. Edward Dunn, mécanicien de chemin de fer des Cités et district de Montréal, es-qualité de curateur à Dame Anne Wells, veuve de feu Michael Skelly en son vivant fermier de la paroisse de Saint-Colomban, district de Terrebonne, demandeur; vs Katherine A. Skelly, épouse de Patrick Dunn des Cités et district de Montréal, et ce dernier pour autoriser son épouse; Agnès M. Skelly, épouse de William Cambridge des Cités et district de Montréal, et le dit W. Cambridge pour autoriser son épouse; Annie E. Skelly, épouse de L. O'Rourke, des Cités et district de Montréal et le dit L. O'Rourke pour autoriser son épouse; Thomas Breen, de Superior, état de Wisconsin des Etats-Unis d'Amérique, es-qualité d'héritier légal de Elizabeth Skelly, en son vivant du même lieu; Joseph Skelly, ex-devant des Cités et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, Théodule Gauthier de la paroisse de Saint-Canut, district de Terrebonne, es-qualité d'héritier légal de feu Mary Louise Skelly du même lieu; Edward Skelly et Anna Skelly, fille majeure, tous deux de Remer, Etat du Wisconsin des Etats-Unis d'Amérique; James Skelly et Owen E. Skelly, ex-devant de Colhasset, état du Wisconsin, des Etats-Unis d'Amérique et maintenant de lieux inconnus; Patrick Skelly ex-devant de New-York, état de New York, des Etats-Unis d'Amérique, et maintenant de lieux inconnus; Margaret Skelly, épouse de Edward Dunn des Cités et district de Montréal, et ce dernier pour autoriser son épouse, Défendeurs.**

Le Protonotaire de la dite Cour.  
**JOSEPH FORTIER.**  
Saint-Jérôme, le 17 novembre 1934.

**SAINTE-THERESE**

— C'est samedi soir qu'aura lieu, dans la salle de l'Hôtel de Ville, la partie d'huitres organisée par la Chambre de Commerce. Cette réunion, si on en juge par les billets vendus, obtiendra un grand succès. Le comité n'a rien négligé pour faire de cette fête une des plus intéressantes possibles. Des amusements variés et des attractions spéciales sont aussi au programme.

— Le Conseil municipal s'occupe activement d'améliorer son système d'incendie. Lors de l'incendie d'il y a une quinzaine de jours, dans les hangars sis à l'arrière des immeubles Maillet et Brière, rue Blainville, la nouvelle pompe n'a pas tardé à donner ses preuves. Toutes les mesures sont prises pour donner à la population toute la protection voulue.

— M. Evariste Charbonneau a été réengagé comme chef de police. Il s'occupera exclusivement de ce département. Il cumulait auparavant les charges de contremaître municipal et de chef des pompiers en plus de son poste de chef de police. M. Etienne Riopel s'occupe

**Faites un jeu du lavage avec une Laveuse "EQUILIBREE" Northern Electric**

Payez seulement **\$5.00** comptant

Il n'est pas nécessaire que vous attendiez plus longtemps pour jouir du confort, de la commodité et de l'économie qu'assure la possession d'une Laveuse Northern Electric

Vous pouvez en obtenir une immédiatement en versant seulement \$5 comptant, le paiement de la balance étant réparti sur une période de 18 mois, sans intérêt, pourvu que les mensualités soient acquittées à échéance.

Modèles pour toutes les bourses et toutes les familles, chacun comportant la commande directe anti-friction, la construction "équilibrée", le coussinage caoutchouté assurant un fonctionnement silencieux et sans vibration et autres caractéristiques exclusives Northern Electric. Cuve émaillée à l'intérieur et à l'extérieur.

**MODELE S**  
Une valeur exceptionnelle. Cuve d'une capacité de 55 livres par heure de linge (pesé à sec).

**GATINEAU POWER COMPANY**  
ST-JEROME, P. Q.

de la manufacture de pianos Lesage.

— La chorale de Sainte-Thérèse a choisi ses dignitaires pour l'année 1934-1935. Aumônier: M. l'abbé O. Villeneuve; président: O. Guénette; vice-président: H. Chailfoux; secrétaire: H. Laroche; Trésorier: H. Martel; conseillers: J.-L. Desjardins et M. Doucet; bibliothécaire: R. Aussant; directeur: J.-A. Lajeunesse; assistant-directeur: R. Gadbois.

— Garçon, il ne me dit rien de tout, votre fromage...  
— Que Monsieur ne s'impatiente pas. Il marche déjà... La parole viendra ensuite.

**SYLVIO MANTHA**

LE DOYEN DES JOUEURS DE DEFENSE DU CANADIEN

LE "PÈRE" MANTHA QUI EST UNE DES MEILLEURES DEFENSES DE LA N.H.L. A FIGURÉ SUR L'EQUIPE-ETILES EN 1931. IL EST PROFESSIONNEL DEPUIS 1923 ET IL A TOUJOURS JOUÉ POUR LE CANADIEN.

SYLVIO EST TOUJOURS DANS UNE EXCELLENTE FORME. IL FERME SA PORTE A TOUT CE QUI POURRAIT LA LUI FAIRE PERDRE.

IL N'EXCELLE PAS QUE SUR LA DEFENSE. IL EST TRÈS REDOUTÉ A L'ATTAQUE. SES COURSES EN SPIRALES INTRIGUENT L'ADVERSAIRE QUI NE SAIT JAMAIS OÙ IL PERCERA SES LIGNES.

**St. Agathe Lumber and Construction Co. Limited**

Pour votre maison  
Nos planchers de bois dur "Laurentien"  
sont sans égaux

Menuiserie générale  
Bois et Matériaux de construction  
Planches murales Donnacona et Ten-Test

**Sainte-Agathe des Monts - P. Q.**

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT - BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à
Sainte-Agathe
289, LABELLE - ST-JEROME

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
au-delà de 23 ans
J. T. CLEMENT
Gérant de district - District manager
178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme
Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

RODRIGUE BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie,
Automobile, Plate Glass
Représentant
Confédération Life Ass.
Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

Cartes professionnelles

CLAUDE PREVOST
AVOCAT
112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
MONTREAL

DR CHARLES MATHIEU
Spécialiste des maladies des yeux, des
oreilles, du nez et de la gorge.
Assistant des services d'Ophtalmologie
et d'Oto-Rhino-Laryngologie
de l'Hôtel-Dieu
Consultations:
Mercredi 7 à 9 p.m. Samedi 1 à 4 p.m.
320 ST-GEORGES ST-JEROME
TELEPHONE 495

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL
IVRY NORD
Téléphone 172-r-11

1111 LAURIER Ouest, MONTREAL
TELEPHONE ATLANTIC 1007
Consultations 2 à 5 hres excepté
samedi sur rendez-vous.

Tél. 54 42, rue Principale
DR GUY LEFORT
CHIRURGIEN DENTISTE
Travail sans douleur
STE-AGATHE DES MONTS

Téléphone: Bureau et Rés. 60
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DES MONTS

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de
Faillite - Comptable public
Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphones: H.Arb. 0261-0262

LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., L.L.B.
AVOCATS ET PROCUREURS
Téléphone 60 - Boîte Postale 93
LACHUTE

C. A. LORRAIN & FILS
ASSURANCES GENERALES. - Bureau existant depuis 34 ans
Vendeurs autorisés des Autos
Dodge Bros, De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
Tél. No 58 - Saint-Jérôme

Chirurgien - Dentiste
DR F. JUTRAS
SPECIALISTE
1817, boulevard Rosemont Montréal
A SAINT-JOVITE
1er et 2 Décembre - SAMEDI soir, DIMANCHE toute la journée
A la Pharmacie du Dr GRIGNON
1,200 patients traités à Saint-Jovite en deux ans peuvent
recommander mon ouvrage qui est garanti sans douleur,
ou votre argent vous est remboursé
DENTIER, PONTS, PLOMBAGES, EXTRACTIONS
et NETTOYAGE.
EXIGEZ VOTRE GARANTI. - Ether, Gaz, Chloroforme,
demi-sommeil.

CERTIFICAT GARANTI
2010
Montréal, 19 novembre 1234.
Ceci est pour certifier que mes travaux dentaires exécutés
pour MONSIEUR - MADAME ou MADEMOISELLE
sont garantis pour NOMBRE ans.
Docteur JUTRAS
Montant \$00000/xx
par Dr Fernand Jutras

AVIS AUX CREANCIERS
Téléphone 25 Rés. 68
ARMAND BRIEN
NOTAIRE
317-400, rue LABELLE
SAINT-JEROME
Tous les jeudis à Saint-Sauveur
Téléphone 537
F. E. POITRAS ENR'G
NETTOYEUR et TEINTURIER
Satisfaction garantie
Livraison même semaine
POUR DEUIL:
SERVICE DE 24 HEURES
17 rue GUILBAULT JOLIETTE

THEATRE GEORGES
SAINTE-THERESE
Les 24 et 25 novembre, samedi et
dimanche, comédie musicale française
avec le film "Un fil à la patte".
Ce film qui jouait le Saint-Denis il
y a trois semaines est d'un genre
tout à fait nouveau.
Les 28 et 29 novembre, mercredi
et jeudi, programme double: Marion
Hopkins dans "The Richest girl in the world" et Elissa Landi
dans "Man of two worlds".
Jeudi soirée des cadeaux pour
dames.

BENA
LA VÉRITABLE
MELASSE
EXTRA FINE
DE BARBADES

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

LES ASSISES CRIMINELLES
Le session spéciale des assises
criminelles pour l'année 1934, s'ouvrira
au palais de justice de Saint-Jérôme
le 27 novembre prochain, à
11 heures du matin.
Elle sera présidée par l'honorable
juge Loranger.

— Lundi le 10 novembre 1934
dans l'église de Saint-Jérôme ont eu
lieu les funérailles de Mme. Dieudonné
Thibeault (née Yvonne
Beauchamp) décédée à l'âge de 31
ans et 11 mois, à l'hôpital Notre-Dame
après trois semaines de maladie.
Elle laisse pour la pleurer, outre
son époux, trois filles: Jeannine,
Marie-Claire et Aline, et un fils,
Lionel; son père, M. Maurice Beauchamp;
ses sœurs, Mme A. Labelle
(Cordelia) Mme H. Renaud
(Philomène) Mme Jules Ed. Monette
(Rose-Alba) et Mme Ald. Thibeault
(Augustine); un frère,
Alfred; ses beaux-parents M. et
Mme Francis Thibeault; ses beaux-frères
et belles-sœurs MM. A. Labelle,
H. Renaud, Jimmy Nadon,
Jules-Ed. Monette, Aldéric Thibeault,
M. et Mme Charles Pilon,
M. et Mme Hervé Brisson, M. et Mme
Adrien Gendreau, M. et Mme Louis
Denis, M. et Mme Alcide Ouimet,
M. et Mme Avila Guay.

AVIS IMPORTANT

— Le Conseil de la Ville de S. Jérôme
doit d'ici quelques jours, prendre
des procédures contre ceux qui
n'ont pas payé leur licence de
commerce. Avis aux retardataires.
— Le Trésorier C. VIAU.

SOIREE MUSICALE INTIME

— Le professeur Eugène Richer a
le plaisir d'annoncer aux amis de
la musique que la prochaine soirée
musicale intime aura lieu à 8 heures
p.m., le jeudi 29 novembre
prochain. Il reste encore quelques
cartes d'invitation, on peut se les
procurer au studio même, No 444 rue
Saint-Georges.

NOUVEL HORAIRE DES AUTOBUS

— Depuis le 19 novembre
dernier, jusqu'au printemps 1935, les
autobus de la Provincial Transport
Co. suivront l'horaire suivant:
Arrivée à Saint-Jérôme:
tous les jours: 9.30 h. a.m., 7.15 h.
p.m., 12.30 h. p.m.
Tous les jours excepté samedi,
2.30 h. p.m.
Le samedi seulement, 3 h. p.m.
Le samedi et le dimanche seulement
8.30 h. p.m.
Départ de Saint-Jérôme:
Tous les jours: 4 h. p.m.
Tous les jours excepté le dimanche,
8 h. a.m.
Tous les jours excepté le samedi, 1
h. p.m.
Tous les jours excepté le samedi et
le dimanche, 8 h. p.m.
Le samedi seulement, 1.30 h. p.m.
Le dimanche seulement, 9 h. a.m.
Le samedi et le dimanche
seulement: 7.30 h. p.m. et 9.30 h. p.m.

LE ROSAIRE

— Au théâtre Rex, jeudi soir
dernier, a eu lieu une soirée récréative
donnée par la "Société Théâtrale
Canadienne".
La troupe montréalaise a
interprété d'une façon tout à fait
charmante le "Rosaire" de Florence
Barclay.

CHEVALIERS DE COLOMB

— Dimanche le 18 novembre, la
cérémonie annuelle de la commémoration
des morts dans les salles
des Chevaliers de Colomb a été
une des plus imposantes jusqu'ici.
L'éloge funèbre de M. le curé J.-C.
Geoffrin, membre défunt durant
l'année, fut prononcé par l'abbé
René Desjardins, chapelain du
conseil Saint-Jérôme 1892.

FEU MME ANT. DESJARDINS

— Mercredi dernier, à l'âge de 72
ans et 10 mois, est décédée à Saint-Jérôme,
Madame veuve Antoine
Desjardins, née Méline Saint-Amour.
Madame Desjardins était malade
depuis déjà quelque temps.
Elle laisse dans le deuil, quatre
enfants, Donat, Arthur, Rose et
Georgette, une bru, madame Donat
Desjardins, un gendre, M. Henri
Francoeur, quatre petits-enfants.
Elle laisse aussi quatre beaux-frères,
MM. Alexis, Hormidas,
Léon et Louis Desjardins, tous de
Montréal.

LA JOURNEE D'UNE LIVRE

— Les bonnes religieuses de l'hospice
des vieillards continuent de recevoir
des offrandes de personne qui
ont été empêchées de se rendre à
leur appel au cours de la semaine
dernière.
La journée d'une livre a rapporté
les effets suivants à la date du 21
novembre:
102 lbs de beurre, 28 lbs de saindoux,
120 lbs de farine, 17 lbs de lard,
150 lbs de sucre, 30 lbs de biscuits,
5 lbs de raisin, 70 lbs de riz,
45 lbs de sel, 3 lbs de miel, 18 1/2 lbs
de thé, 15 lbs de café, 68 lbs de macaroni,
3 lbs de poivre, 40 lbs de vermicelle,
28 lbs de pruneaux, 4 lbs de fromage,
3 lbs boudin, etc., 10 lbs de bœuf,
8 lbs de jambon, 8 sacs de patates,
pommes, oranges, etc, choux, carottes,
betteraves, céleri, oignons, 11 lbs de tabac,
11 pains, 50 morceaux de savon,
31 boîtes de céréales, 57 boîtes de conserves,
25 paires de chaussures Dominion Rubber,
quelques coupons pour lingerie,
1 robe de chambre, 1

MEDECINS-VETERINAIRES

Dr Rosaire Gauthier, Dr Charles-A. Gauthier
D. M. V. D. M. V.
Rue Saint-André 261, De Villemure
Tél. 32 TERREBONNE Tél. 301 SAINT-JEROME

DR ALFRED DUVAL

ex-interne de
l'hôpital Notre-Dame
32, Ave LEGAULT TEL. 291

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

LE PATRONAGE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Lundi dernier, se sont ouverts,
dans le sous-sol de l'église paroissiale,
les cours gratuits donnés par les
Religieuses de Notre-Dame du Bon
Conseil.
Ces cours sont distribués comme
suit:
Le lundi soir à 7 1/2 h., couture.
Mardi soir à 7 1/2 h., art culinaire.
Jeudi soir à 7 1/2 h., anglais.
Vendredi soir à 7 1/2 h., français
et arithmétique.
De plus le mercredi soir, à 8 heures,
a lieu une soirée récréative donnée
par l'association catholique féminine.

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour
3 insertions.
Strictement payable d'avance

POULLAILLER A VENDRE. S'adresser
à 142 rue Castonguay, Saint-Jérôme.
1-23-11

A VENDRE. - Radios Victor et
Phileo, comme neufs garantis. Repris
pour non paiement. Vraies occasions.
H.-E. Rochon, 178, rue Labelle, Saint-Jérôme.
Tél. le soir 357, le jour 129.
3-23-11

Voulez-vous faire de nouvelles
connaissances, vous distraire par la
correspondance. Pour informations
inclure timbre. Agence de correspondance
Can, Station Delorimier 86,
Montréal.
3-23-11

SUCCESSION HORMIDAS
CLOUTRE. - Ceux qui ont des
réclamations contre cette succession,
voudront bien les produire au bureau
du sous-juré avant le 3 décembre
1934. J.-E. Parent, N.P., 347 rue S.-Georges,
S.-Jérôme.
2-23-11

A VENDRE A SACRIFICE. - Camion
Ford, 1/2 tonne, modèle 1931 et
Buick modèle 1930; les deux en parfaite
condition. S'adresser à 345 rue
Saint-Georges.
3-9-11

ALOUEZ. - Garage chauffé moderne,
place 5 autos. S'adresser à
Fonderie Vian, Saint-Jérôme. Tél.
129.
3-9-11

A VENDRE. - Bois de corde
de toutes sortes, s'adresser à
Xavier Plouffe, 264 Lavolette, Saint-Jérôme,
Qué. Tél. 388.
3-2-11

MAISON SAINT-NOM DE MARIE
932 rue Cheminville (près du
Terminus Craig), Montréal, Qué.
Chambre et pension pour jeunes filles,
\$5.00 par semaine. Téléphone
Lanester 2685.
6-2-11

lé à Sainte-Agathe pour affaires,
samedi dernier.

— Mlle Lucie-Anne Lapointe, de
Montréal, en fin de semaine chez
Mme J.-A. Lapointe.

— M. Noé Savard, de Joliette,
est à la chasse au Lac Chaud, chez
M. Michel Desjardins, pour une
semaine.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Programme
double Edna May Oliver, Billie
Burke, Marion Nixon, Reginal
Denny, Joan Marsh dans We're
Rich Again - Rosemary Ames,
Victor Jory, John Boles dans I
Believed in you - Comédie -
Cartoon.

Dimanche et lundi: FILM FRANCAIS
Fernand Gravey dans "LA
GUERRE DES VALSES" - Comédie
musicale - Actualités - Cartoon.

Mardi, mercredi et jeudi: May
Robson, John Parker, Warren
Williams dans Lady for a Day -
Comédie - News - Cartoon.

Bien qu'une portion de son territoire
ne pût s'atteindre que par
bateau, c'est en voiture hippomobile
qu'il faisait la plus grande partie de
ses tournées. Certaines de celles-ci
duraient jusqu'à six semaines.

L'un des faits qu'il aime à rappeler,
c'est qu'il fut le fournisseur des
entrepreneurs à qui avait été
confiée la construction du chemin de
fer Transcontinental.

— M. G. M. Strong et quelques
amis de Montréal, étaient de passage
ici lundi dernier.

— Nous souhaitons prompt rétablissement
à M. Georges Miljours
qui s'est fracturé un pied, en travaillant
dans le bois.

— M. Leslie Strong et M. Alcide
René, de Saint-Faustin, ainsi qu'un
ami étaient à l'Hôtel du Lac, dimanche.

— En voyage d'affaires au Lac
des Écorces, samedi dernier, M.
Aldéo Dumouchel.

— Mme W. Bardwell, de Montréal,
à sa villa, en fin de semaine.

— M. Brillon, inspecteur, visitait
nos écoles la semaine dernière.

— M. H. Bouchard, de la maison
Houde de Québec, au restaurant
Dumouchel, mardi.

— M. Georges Desjardins est allé
à la messe.

— M. Georges Desjardins est allé
à la messe.

— M. Georges Desjardins est allé
à la messe.

— M. Georges Desjardins est allé
à la messe.